

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat

Communauté
de communes



Rapport d'activités 2021

Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouër
Saint-Vincent-du-Lorouër
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Conseil Communautaire
Séance du 30 juin 2022

Communauté
de communes





Présentation générale

- Créée le 1^{er} janvier 2017 (Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 722 habitants au 1^{er} janvier 2021
- Superficie : 537,2 km²
- 39 conseillers communautaires installés lors de la séance du 16 juillet 2020
- 123 délibérations prises en 2021
- 11 Vice-Présidents (1 démission en 2021)
- 79 agents en 2021



Territorialité

- Un EPCI ne peut intervenir qu'à l'intérieur de son périmètre (dans les limites territoriales de ses communes membres).

Spécialité

- Un EPCI ne peut intervenir que dans les domaines de compétences qui lui sont expressément transférés par ses membres.

Exclusivité

- Les communes sont immédiatement et totalement dessaisies des compétences qu'elles transfèrent à l'EPCI.



Installation de la gouvernance : Juillet 2020

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques

Le Conseil Communautaire compte 39 élus.

5 — **Organe délibérant de la Communauté de Communes, il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB.** — 5

Le Bureau Communautaire : composé de 30 membres (dont 1 poste vacant), il :

- Examine les affaires courantes,
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires,
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques,
- Prépare les décisions du Conseil,
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations.

STATUT	NOM-PRENOM		
Président	RONCIERE Hervé	16ème membre	RICHARD Gérard
1er Vice-Président	DUPUIS Pascal	17ème membre	GAULTIER Monique
2ème Vice-Président	COHU Galiène	18ème membre	GRUAU Vincent
3ème Vice-Président	DUTHEIL Michel	19ème membre	MORANÇAIS Alain
4ème Vice-Président	TROTIN Monique	20ème membre	WEHRLÉ Philippe
5ème Vice-Président	VERDIER Agnès	21ème membre	CHEVALLIER Alain
6ème Vice-Président	PETER Dominique	22ème membre	ALLAIRE Claude
7ème Vice-Président	GANGLOFF Gilles (démission)	23ème membre	BIDIER Sylvain
8ème Vice-Président	BOULAY Bruno	24ème membre	BOUSSARD Michelle
9ème Vice-Président	OLIVIER François	25ème membre	TRAPPLER Catherine
10ème Vice-Président	MARTINEAU Myriam	26ème membre	RENARD Patrick
11ème Vice-Président	BOUSSION Francis	27ème membre	<i>Poste vacant</i>
13ème membre	CHIQUET Jean-Michel	28ème membre	CRINIÈRE Martine
14ème membre	TABAREAU Joël	29ème membre	MARIE Pascal
15ème membre	LECLERC Guy	30ème membre	BORDIER Diégo

Les commissions thématiques : 9 commissions permanentes

Créées à l'initiative du Président

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.

7



- ✓ Administration / Finances / Politique RH
- ✓ Voirie / Eau-Assainissement
- ✓ Aménagement de l'espace / Politique de l'habitat / Mobilités
- ✓ Développement économique / numérique
- ✓ Tourisme Attractivité du Territoire / Culture / Sport
- ✓ Solidarités (Social / Santé / Bien vieillir / Autonomie)
- ✓ Environnement / GEMAPI / Economie circulaire
- ✓ Bâtiments
- ✓ Communication

7

Résultats de clôture – Budget général (CA 2021)

EXERCICE COMPTABLE 2021	BUDGET PRINCIPAL
	440
INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 445 627,88
Recettes	2 269 836,35
Résultat de l'exercice	-175 791,53
Résultat antérieur reporté	-901 768,85
Résultat de clôture avant RAR/solde	-1 077 560,38
RAR Dépenses	356 138,72
RAR Recettes	1 197 558,81
RAR solde	841 420,09
Excédent	
Besoin de financement	-236 140,29
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	13 028 234,98
Recettes	13 503 833,51
Résultat de l'exercice	475 598,53
Résultat antérieur reporté	1 163 305,70
Excédent (à affecter / reporter)	1 638 904,23



Données financières 2021

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2021	ZONE DE MONT SUR LOIR	ZONE DE CHARENCE	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES	CENTRE ARTISANAL
	441	442	443	444
INVESTISSEMENT				
Dépenses	12 013,40	0,00	16 586,36	35 676,64
Recettes	163 952,43	18 274,00	30 617,73	75 402,19
Résultat de l'exercice	151 939,03	18 274,00	14 031,37	39 725,55
Résultat antérieur reporté	96 441,82	-225 272,50	83 653,55	159 349,63
Résultat de clôture avant RAR/solde	248 380,85	-206 998,50	97 684,92	199 075,18
RAR Dépenses			0,00	
RAR Recettes			0,00	
RAR solde			0,00	
Excédent	248 380,85		97 684,92	199 075,18
Besoin de financement		-206 998,50		
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	197 241,75	23 081,93	860 487,87	118 830,93
Recettes	638,42	8,36	731 342,48	39 026,64
Résultat de l'exercice	-196 603,33	-23 073,57	-129 145,39	-79 804,29
Résultat antérieur reporté	-88 770,76	-12 641,63	197 121,24	-250 218,08
Excédent (à affecter / reporter)			67 975,85	
Déficit	-285 374,09	-35 715,20		-330 022,37

Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2021	ZAE DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DE L'AURIERE	SERVICE D'EAU	SPANC
	445	446	447	448	449
INVESTISSEMENT					
Dépenses	1 232 648,61	22 771,60	0,00	746 506,13 €	8 300,00
Recettes	1 371 807,56	0,00	0,00	621 622,79 €	1 418,99
Résultat de l'exercice	139 158,95	-22 771,60	0,00	-124 883,34 €	-6 881,01
Résultat antérieur reporté	-414 641,10	0,00	0,00	1 021 736,41 €	31 838,05
Résultat de clôture avant RAR/solde	-275 482,15	0,00	0,00	896 853,07 €	24 957,04
RAR Dépenses				1 178 041,06 €	
RAR Recettes				0,00 €	
RAR solde				-1 178 041,06 €	
Excédent					24 957,04
Besoin de financement	-275 482,15	-22 771,60	0,00	-281 187,99 €	
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	121 296,22	22 771,60	2 330,87	1 729 508,97 €	53 518,77
Recettes	74 857,47	22 771,60	25,29	1 917 752,25 €	61 183,00
Résultat de l'exercice	-46 438,75	0,00	-2 305,58	188 243,28 €	7 664,23
Résultat antérieur reporté	-96 663,54	45 632,41	-108 912,57	16 694,86 €	-1 776,01
Excédent (à affecter / reporter)		45 632,41		204 938,14 €	5 888,22
Déficit	-143 102,29		-111 218,15		

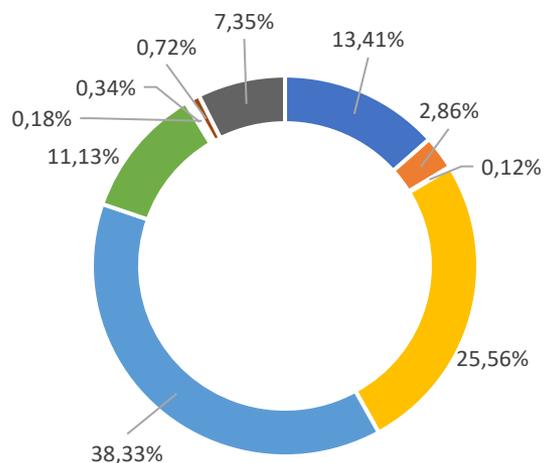
Données financières

Budget principal - Section de Fonctionnement 2021

Excédent de fonctionnement : 475 598,53 €
Résultat antérieur reporté : 1 163 305,70 €
Résultat à affecter : 1 638 904,23 €

Dépenses de fonctionnement : 13 028 234,98 €

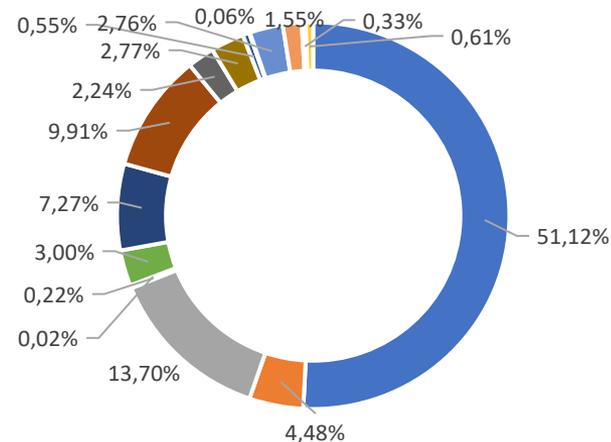
1
2



- Charges à caractère général
- FNGIR
- Dégrèvement CFE 2020
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Attributions de compensations versées
- Titres annulés

Recettes de fonctionnement : 13 503 833,51 €

1
2



- Contributions directes
- REOM
- Autres recettes fiscales
- Attributions de compensation
- Compensations d'exonérations fiscales
- FCTVA
- FPIC
- Autres recettes
- TEOM
- Taxe de séjour
- Produits des services
- DGF
- Subventions et participations
- FDPTP
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre

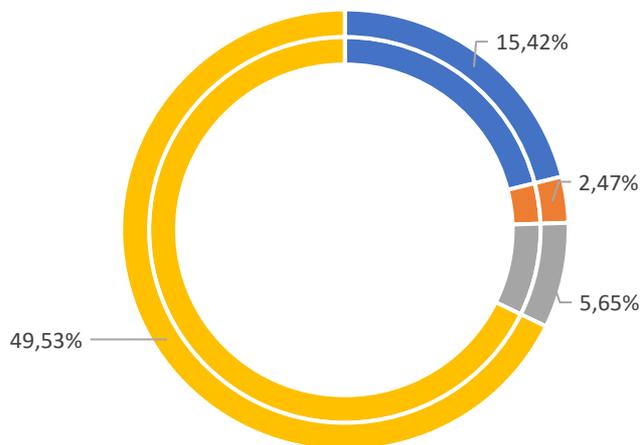
Données financières

Budget principal - Vue d'ensemble de l'investissement

Déficit d'investissement : 175 791,53 €
Résultat antérieur reporté : - 901 768,85 €
Résultat de clôture : - 1 077 560,38 €

Dépenses d'investissement : 2 445 627,88 €

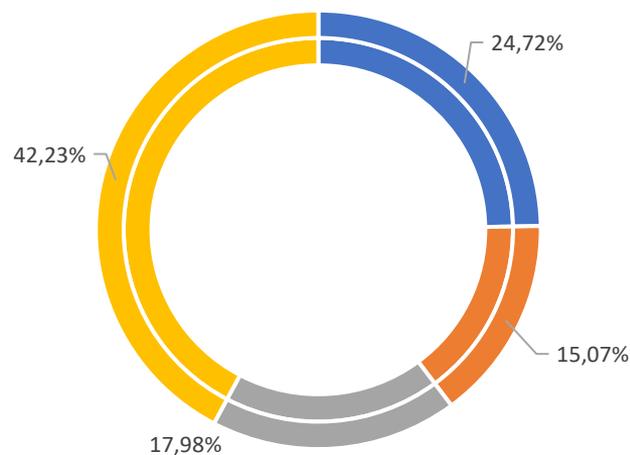
1
3



- Remboursement du capital des emprunts
- Amortissements
- Autres dépenses hors équipements
- Dépenses d'équipements (hors RAR)

Recettes d'investissement : 2 269 836,35 €

1
3



- Dotations, fonds divers et réserves
- FCTVA
- Subventions d'investissement
- Opérations d'ordre entre sections

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que l'ensemble de la fiscalité professionnelle.

Recettes 2021 :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles
Cotisation foncière des entreprises	4 782 000	24,68 %	1 180 198 €
1 4 Taxe foncière sur propriétés bâties	20 095 000	4,00 %	803 800 €
4 Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 639 000	8,29 %	218 773 €
TOTAL			2 202 771 €

Auxquelles s'ajoute la taxe additionnelle à la taxe foncière des propriétés non bâties, estimée à **40 201 €**.
Et, du fait de la réforme sur la TH, la fraction de TVA reversée aux EPCI, soit **2 406 969 €**

La recette réelle perçue en 2021 au titre de cette fiscalité s'est élevée à **5 084 651 €** (contre 4 581 232 € estimés).

Données financières

Endettement

L'encours de dette au 31 décembre 2021 s'élève à 4 884 252,61 € soit un ratio par habitant de 198,89 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

Désignation	Date de conclusion	Montant initial	Durée	Périodicité	Capital restant dû	Modalité	Taux
Construction Centre Social	01/01/2003	99 000,00 €	20 ans	trimestrielle	8 108,00 €	Taux variable	euribor 3 mois + 0,23%
Centre artisanal - Refinancement des 3 contrats	25/01/2003	241 342,97 €	20 ans	annuelle	34 181,54 €	Taux fixe	4,88%
Consolidation ligne trésorerie	25/09/2009	2 000 000,00 €	25 ans	trimestrielle	1 000 000,00 €	Taux variable	Euribor 3 mois + 0,13%
Construction Maison Médicale Courdemanche	30/11/2009	260 000,00 €	20 ans	trimestrielle	130 550,46 €	Taux fixe	4,22%
Aire d'accueil Gens du Voyage	30/12/2009	240 000,00 €	15 ans	annuelle	64 000,00 €	Taux fixe	3,79%
Construction Multi-Accueil RAM du Grand Lucé	13/02/2012	50 000,00 €	10 ans	annuelle	5 457,21 €	Taux fixe	2,00%
Emprunt Caisse d'épargne 2012	24/07/2012	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	317 239,32 €	Taux fixe	5,56%
Emprunt CDC 2012	01/02/2013	1 000 000,00 €	15 ans	annuelle	480 444,40 €	Taux fixe	4,51%
L'aurière	06/11/2013	400 000,00 €	15 ans	trimestrielle	186 666,56 €	Taux fixe	3,48%
Achat de terrains - Maison des Services	11/02/2014	280 000,00 €	15 ans	trimestrielle	150 497,44 €	Taux fixe	3,41%
Emprunt CFFL 2014	01/04/2014	900 000,00 €	15 ans	trimestrielle	435 000,00 €	Taux fixe	1,13%
Fibre optique (périmètre CCVL)	25/11/2016	1 600 000,00 €	17 ans	trimestrielle	1 182 325,08 €	Taux fixe	1,09%
Fibre optique (extension ensemble territoire)	02/12/2019	195 903,00 €	15 ans	annuelle	169 782,60 €	Taux fixe	0,69%
Construction EMI	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	360 000,00 €	Taux fixe	0,85%
Construction ALSH	02/12/2019	400 000,00 €	20 ans	semestrielle	360 000,00 €	Taux fixe	0,85%
Total		9 066 245,97 €			4 884 252,61 €		

L'annuité 2021 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

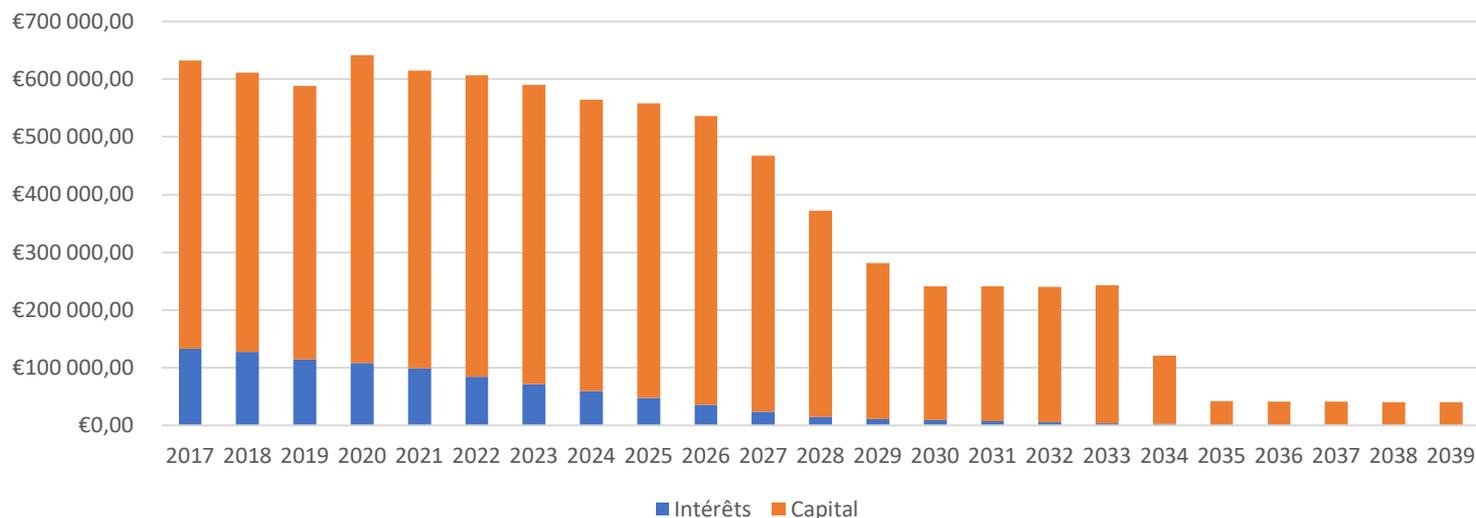
Part capital : 516 307,07 €

Part intérêts : 96 676,78 €

L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2039.

1
6

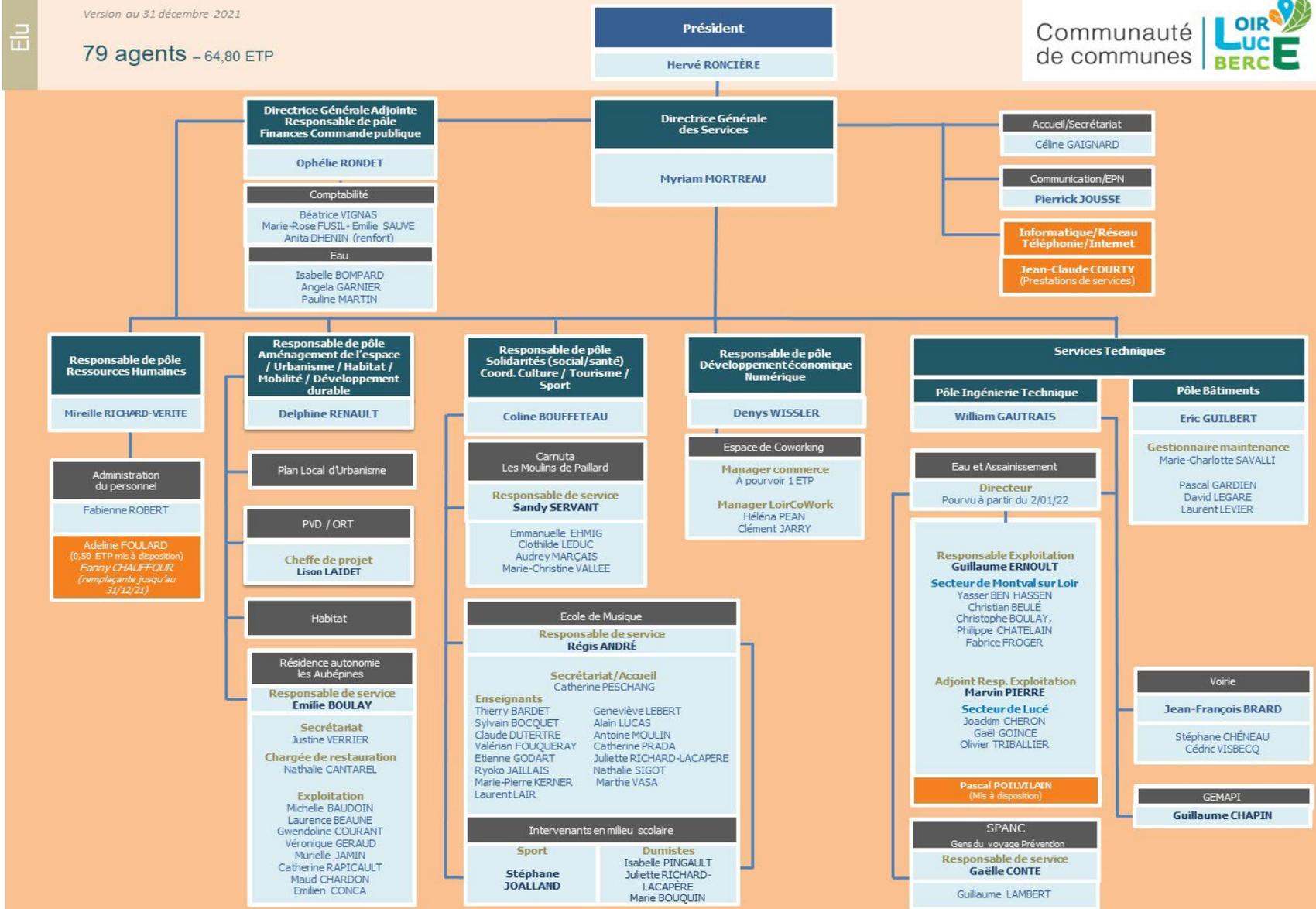
Courbe des emprunts 2017-2039



1
6



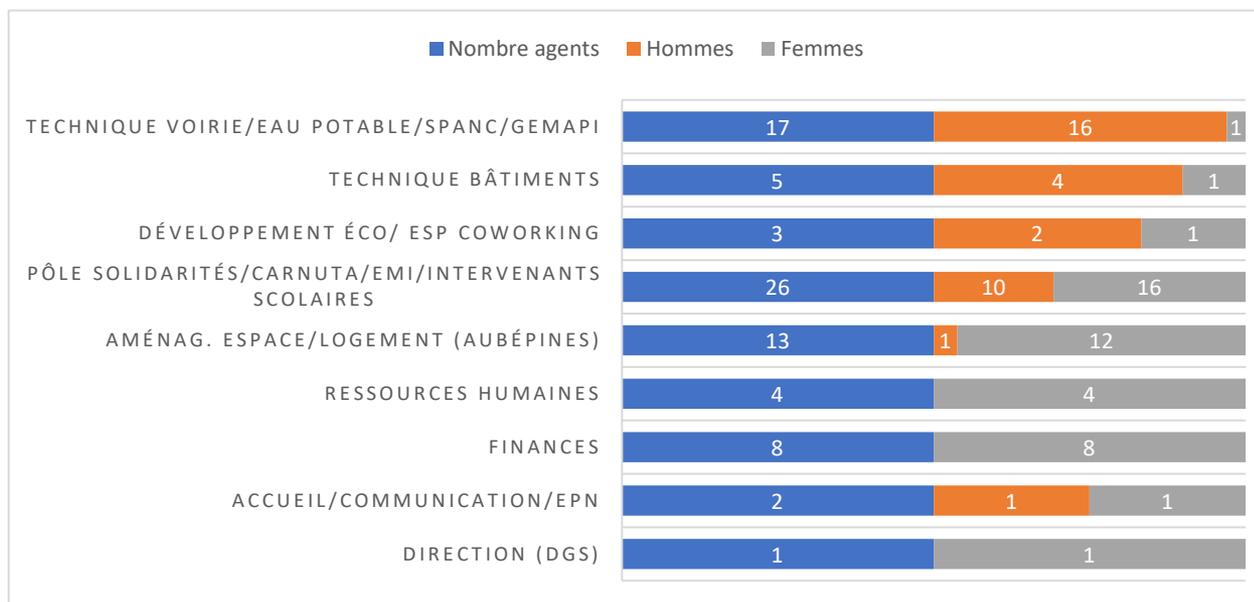
Personnel Communautaire



Personnel communautaire - Répartition Hommes/Femmes

REPARTITION PAR FILIERES	Femme	Homme	Total
ADMINISTRATIVE	19	2	21
ANIMATION	4	2	6
CULTURELLE	10	9	19
TECHNIQUE	12	21	33
Total	45	34	79
Pourcentage	56,96 %	43,04 %	100%

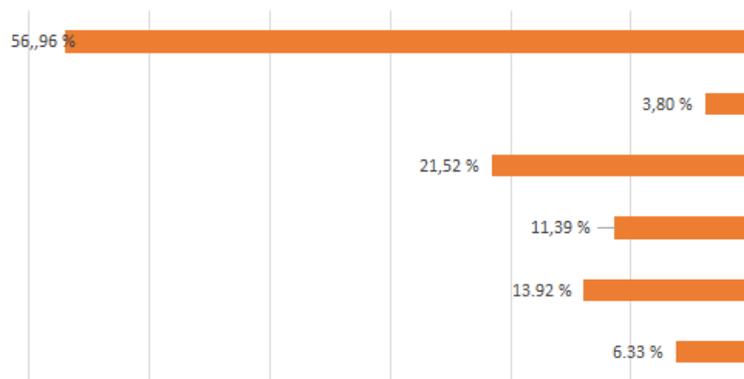
Nombre d'agents par services



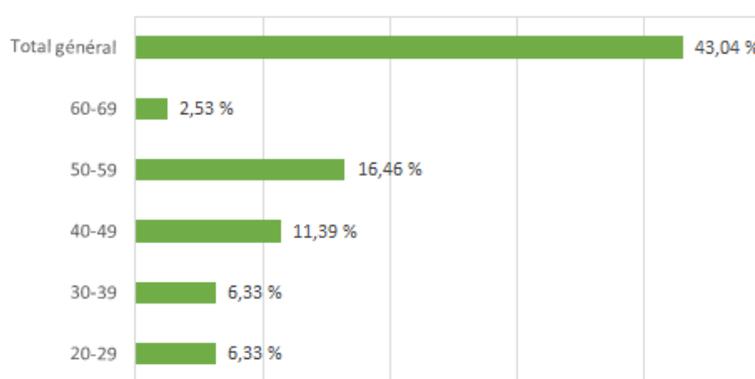
Pyramide des âges

Tranches d'âges	Femme	Homme	Total général	Total en pourcentage
60-69	3	2	5	6.33%
50-59	17	13	30	37.98%
40-49	9	9	18	22.78%
30-39	11	5	16	20.25%
20-29	5	5	10	12.66%
Total général	45	34	79	100.00%

Femme



Hommes



La moyenne d'âge est de 44,5 ans

Quelques chiffres

- **20 arrivées en cours d'année 2021 dont :**
 - ✓ 2 titulaires (2 ETP) par voie de mutation (Pôle technique)
 - ✓ 9 contractuels sur des postes permanents (1 au pôle aménagement, 1 pôle dev. Éco, 1 voirie, 1 EMI, 2 au service d'eau, 3 Aubépines)
 - ✓ 5 contractuels sur des postes non permanents (renfort aux Aubépines dont 3 pour covid)
 - ✓ 3 contractuels pour des remplacements congés maternité/maladie
 - ✓ 1 contrat CAE - pôle dev. Éco
- **12 départs en cours d'année :**
 - ✓ 1 départ en retraite (1 contractuel EMI),
 - ✓ 5 départs volontaires (2 au pôle dev. Éco, 1 CARNUTA, 1 service eau, 1 Aubépines)
 - ✓ 5 fin CDD en renfort (Aubépines 5 dont 3 COVID)
 - ✓ 1 fin CDD remplacement congé maternité (RH)
- **Nombre moyen de bulletins de paie émis par mois : 93**
- **Formations suivies auprès du CNFPT 39 sessions - 99 jours - 599 h (31 formations en présentiel ; 4 en distanciel ; 4 en mixte)**
- **1206 jours d'absences (634 en 2020)**
Dont :
 - pour maladie ordinaire : 612,5 jours
 - 5 congés maternité : 523 jours
 - 4 congés pathologique : 55 jours
 - 0 congé paternité
 - 0 congé parental
 - 2 accidents de travail : 15,5 jours



Communication



5 prestataires :

- Valérie Cascio : 1 531 €
- Emmanuel Chevreul : 1 650 €
- Hastone & Ten : 1 350 €
- ITF : 3 910 €
- La Poste : 3 461 €

Pour un total de 11 902 €

Perspectives 2022 :

- Revenir à 2 publications/an
- Nouvelle ligne éditoriale
- Nouveaux processus et nouveaux prestataires dans la chaîne éditoriale



Communauté de communes
www.loirluceberce.fr



Espace Public Numérique



24

Convention territoriale globale



École de musique intercommunale



Résidence les Aubépinés



GEMAPI



Maison de l'économie et de l'innovation
www.loircowork.com



LOIRTECH
www.loirtech.com



CARNUTA
la maison de l'Homme et de la forêt
www.camuta.fr



Pôle Bercé Santé



www.piscine-plouf.fr



Moulins de Paillard
moulinsdepaillard.wordpress.com



24

CS Loir & Bercé
www.centresocialchateauduloir.fr



CS Val de Loir
www.centresocial-valduloir.com



CS Lucé
www.centresocial-legrandluce.fr



Site web : www.loirluceberce.fr

1^{er} janvier au 31 décembre

Visites - 2021 : **19 409**
- 2020 : **16 292 (+ 19,1%)**

Pages vues
- 2021 : **41 077**
- 2020 : **38 704 (+6,1%)**

Téléchargements
- 2021 : **4 619**
- 2020 : **4 210 (+9,7%)**



Facebook [@cc.loir.luce.berce](https://www.facebook.com/cc.loir.luce.berce)

2019 40 000 vues

2020 59 500 vues

2021 142 000 vues / 854 j'aime

Perspectives 2022 :

- Création de nouvelles pages sur le site web
- Se développer sur Twitter / LinkedIn

Déploiement d'une application infos/alerte Illiwap

Com'

Nouveauté



26



Afin d'**informer en temps réel** la population, la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé s'est doté d'une application, **Illiwap**.

Les habitants peuvent recevoir des **notifications** sur leur téléphone, signal d'une publication concernant l'institution (agenda, actualité, alerte...)

Sans inscription, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

Gratuit, le téléchargement et l'abonnement à une station sont gratuits et sans engagement.

Perspectives 2022 :

- Création de stations pour les centres sociaux, Carnuta, Loircowork, l'école de musique,...
- Upgrade vers un compte premium qui permettrait à chaque commune de gérer en toute autonomie sa station

26

- ✓ Réalisation de visuels divers à partir de supports existants (carte de visites...)
- ✓ Création de visuel à partir de la charte graphique (affiches, invitations, cartographie schématique,...)
- ✓ Accompagnement des services sur leur communication (école de musique, voirie, ressources humaines, bus France Services...)
- ✓ Lancement d'une réflexion sur la signalétique sur les zones économiques en lien avec le service économie et numérique
- ✓ RGPD/Cnil : mise en conformité. Travail avec Atesart et les services. Veille juridique | Données personnelles, sécurisation des outils numériques, évaluation des process de diffusion de l'information



Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences



1 - Compétences obligatoires



1 – 1 Développement économique

Présentation de Loircowork



La Maison de l'Économie et de l'Innovation intègre :

- Enssop
- Loircowork
- Eurêka Lab (makerspace)
- Marketplace
- Le pôle du développement économique et numérique de la CCLLB.

Arrivées de :

Denys Wissler, nouveau Responsable du pôle de développement économique et numérique le 15 novembre.

Clément Jarry, nouveau Manager de Loircowork, le 8 novembre 2021.

En janvier 2022, Héléna Péan occupera le poste de Manager commerces

Nouveau planning pour le lancement :

Ouverture prévue le 17 janvier 2022. Inauguration reportée à la fin du Covid.

Fermeture de l'ancien LCW le 14 janvier 2022.



Aujourd'hui : 50 membres (entrepreneurs, freelances, salariés en télétravail ...) utilisent Loircowork pour travailler



1 103 personnes suivent chaque jour Loircowork sur les réseaux sociaux

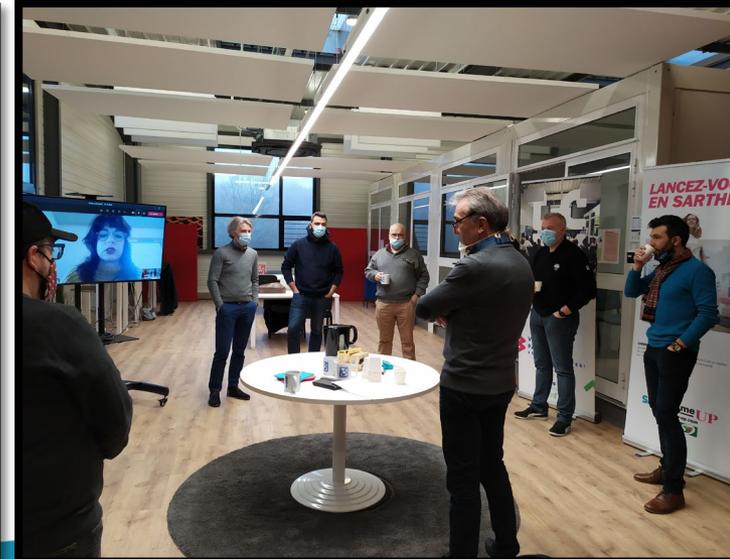
+ 23% depuis décembre 2020

➤ 1^{ère} location de bureau à l'année dans le nouveau Loircowork par l'ENSSOP en 11/21



29 avis positifs sur Google

Note 5/5 grâce aux commentaires des membre et des partenaires



Pour rappel :

- **Delta technologies : fourniture de matériels informatiques (bornes wifi, relais 4G, fibre)**
- **Cosoft : gestion du site internet loircowork.com de réservation**
- **Gespape : Solution d'impression**
- **Welcom R : solution pour l'ouverture des portes**
- **Dirickx : Portail**

3
3

Lors de l'arrivée de Clément Jarry il a fallu reprendre en main chaque contrat afin de réimpliquer dans le projet l'ensemble des prestataires suite aux départs successifs de Ronan Kerisit et Arthur Olivier.

3
3

- Phase de compréhension, puis coordination des solutions.
- Interdépendance de chacune donc nécessité de hiérarchiser les réglages

Proposition d'évolution de la politique tarifaire

Tarifs 2021:

Prestations loircowork, maison de l'économie et de l'innovation		Durée	Tarif TTC	Tarif HT		
Coworking nomade		par jour	20,00	16,67		
Coworking résident		par mois	60,00	50,00		
		par an	200,00	166,67		
Salle de formation (1 & 2)		par mois	149,00	124,17		
Salle de créativité		demi-journée - 4 heures	20,00	16,67		
		1 heure	5,00	4,17		
Salle de réunion		demi-journée - 4 heures	49,00	40,83		
		journee - 8 heures	90,00	75,00		
		1 heure	15,00	12,50		
Salle de conférence		location à partir de 18h - salle Plénière	149,00	124,17		
Bureaux pépinières entreprises (B02 & B03)		Année 1	par mois	100,00	83,33	Domiciliation inclus
		Année 2	par mois	130,00	108,33	
		Année 3	par mois	170,00	141,67	
		Année 4	par mois	170,00	141,67	
		Année 5	par mois	170,00	141,67	
Bureaux privatifs entreprises (B01 & B04 & B05)		par mois	170,00	141,67	Domiciliation inclus	

Proposition tarifaire 2022 : en TTC

- Coworking nomade
journee : 10€
- Bureaux privatifs
journee/we : 50€/90€
- La salle de formation devient salle de reunion.
journee : 110€
demi journee : 60€
- Salle de conférence de 18h à 23h30 et le week-end.
soir : 149€
journee : 280€.

Home Page



LOIRCOWORK [SE CONNECTER](#) [NOS SERVICES](#) [NOS OFFRES](#) [CONTACT](#)

LCW maison de l'économie et de l'innovation
LOIRCOWORK

**Devenez membre de Loircowork.
Travaillez en toute liberté et
rejoignez une communauté
dynamique !**

Espace de coworking, makerspace, location de bureaux, salles de réunion et de formations, accessibles 24h/24. Entre Le Mans et Tours | Loir-en-Vallée | Sarthe | Pays-de-la-Loire

[ILS TÉMOIGNENT](#)

[f](#) [@](#) [v](#) [in](#) [t](#)

Exemples d'évènementiels

AVEC LE TRÈS HAUT DÉBIT DE NOUVEAUX IDEES

LCW maison de l'économie et de l'innovation
LOIRCOWORK

PETIT DÉJEUNER ENTRE MEMBRES DE LOIRCOWORK !

Vendredi 10 Septembre
A partir de 9h

Inscription via :
bonjour@loircowork.com



Rencontre et échange à Loircowork !

AVEC LE TRÈS HAUT DÉBIT DE NOUVEAUX IDEES

LCW maison de l'économie et de l'innovation
LOIRCOWORK

PORTES OUVERTES !

Jeudi 4 Novembre
A partir de 9h

Inscription via :
bonjour@loircowork.com



Découvrez ce lieu unique en Sarthe et profitez d'une journée gratuite pour travailler !

AVEC LE TRÈS HAUT DÉBIT DE NOUVEAUX IDEES

LCW maison de l'économie et de l'innovation
LOIRCOWORK

AFTERWORK AU DOMAINE VITICOLE LELAIS !

41 route de Poncé - 72340 Ruillé sur Loir

Jeudi 18 Novembre
De 18h à 19h

Inscription via :
bonjour@loircowork.com



Profitez d'une visite du domaine, des caves ainsi qu'une dégustation de vin !

3
6

18 Janvier : Construisez votre vitrine en ligne avec Google My Business

- Intervenant : La Boite à Donuts

15 Février : Boostez votre présence sur LinkedIn

- Intervenant : La Boite à Donuts

26 Mars : Artisans, facturez avec Chorus Pro | 70€, inscription auprès de la CMA

- Intervenant de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**
- Formation pour accompagner les artisans dans l'utilisation de la plateforme Chorus Pro pour dématérialiser leur factures vers les services publics

3

29 Mars : MarketPlaces, pourquoi et comment les utiliser ?

- Intervenant **Alexandre Bone** de la Boite à Donuts
- Formation à l'utilisation des MarketPlaces pour permettre aux commerces de diversifier leurs canaux de distribution et de s'essayer à la vente en ligne

3

22 Avril : Management de l'incertitude : Comment piloter et gérer son équipe en télétravail

- Intervenant **Benjamin Jarry** de Rethinkit
- Atelier pour comprendre l'évolution des méthodes de travail face à la crise liée au Covid-19

26 Avril : Développez vos ventes avec Facebook Ads

- Intervenant **Alexandre Bone** de la Boite à Donuts
- Formation pour maîtriser l'outil de publicité de Facebook

27 Septembre : Atelier sur le développement de la publicité sur le réseau social Facebook.

- La formation permettra d'établir une stratégie de marketing sur le réseau social Facebook et de pouvoir l'utiliser pour vous ou votre entreprise.

25 Octobre : Comment animer son e-commerce et améliorer sa visibilité et sa notoriété ?

- La formation permettra d'établir une stratégie marketing de votre boutique de e-commerce et d'en améliorer sa notoriété.

22 Novembre : Atelier pour réaliser vos plus belles photographies à destination des réseaux sociaux ou d'un site web !

- La formation vous permettra de mieux maîtriser les techniques de la photographie à destination de vos réseaux sociaux et de votre site web.

- Ouverture de la plateforme prévue initialement pour novembre 2021, mais retardée à fin 2022 en raison du départ de Ronan Kerisit en août 2021 et de l'absence de réponses du prestataire en décembre 2021.
- Reprise totale du planning par Denys Wissler dès son arrivée fin novembre. Le dossier sera pris en main par Héléna Péan qui arrivera en Janvier 2022.
- Le prestataire initialement choisi ne répond plus.
- Financement à hauteur de 80% par la banque des territoires.

Les zones d'activités économiques Loir-Lucé-Bercé



Un maillage de zones d'activités réparties principalement dans les trois pôles que sont :

- Montval-sur-Loir
- La Chartre-sur-le-Loir
- Le Grand Lucé.

Des disponibilités foncière à :

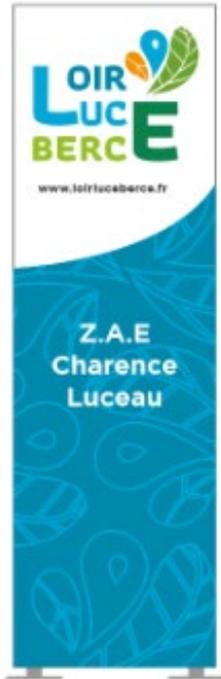
- > Charences – Luceau
- > Mont-sur-Loir – Montval sur loir
- > ZA de l'Aurière – Loir en Vallée

Zones clôturées :

- ZA Val de Loir – La Chartre sur le Loir
- La Prairie – Le Grand Lucé

Projets de nouvelles signalétiques pour Z.A

Exemples



Totems

Totem directionnel



Proposition financière Graphiloir :
TOTAL : 15 625,00 € H.T

Zone d'activités économiques

Zone de Mont sur Loir - Montval-sur-Loir

Priorité : Travail sur la sécurisation de cette portion de la zone : pose d'écluses

- phase test concluante pour les entreprises
- Engagement des travaux courant septembre

➤ Prix de vente du m² : **4,70 € HT**

Parcelles disponibles à la vente

3428 m² et 9708 m²
(avec bassin rétention environ 1817m²)

Légende

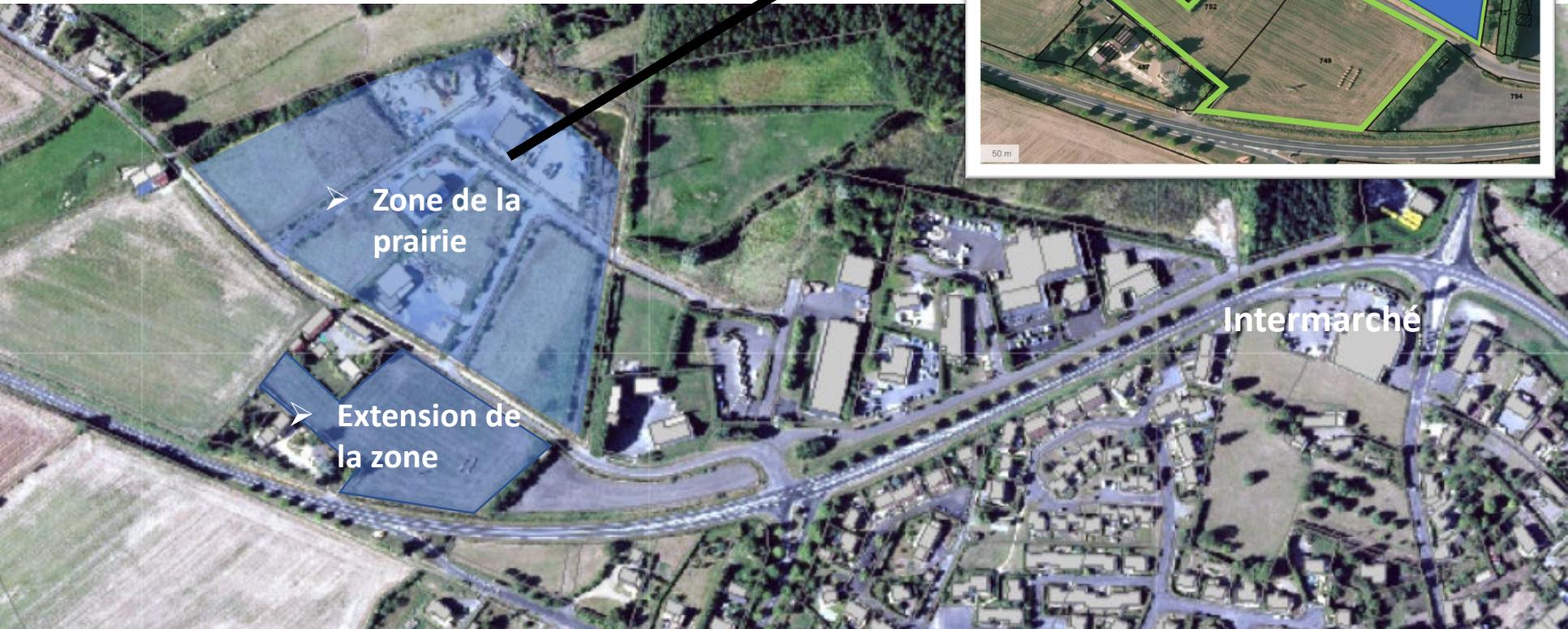
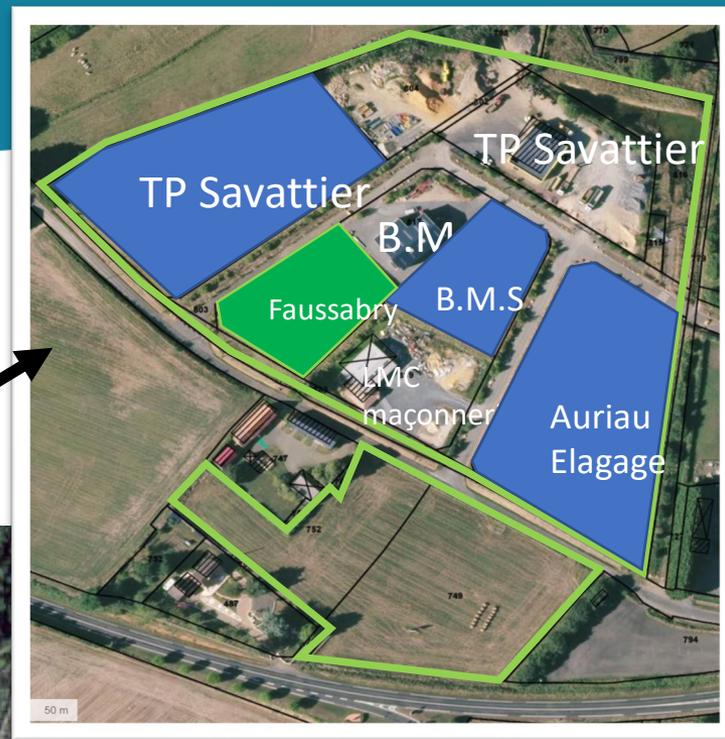
 Activité services / commerces

 Activité industrielle



Zone d'activités économiques
Zone de la prairie - Le Grand Lucé

Détail de la zone

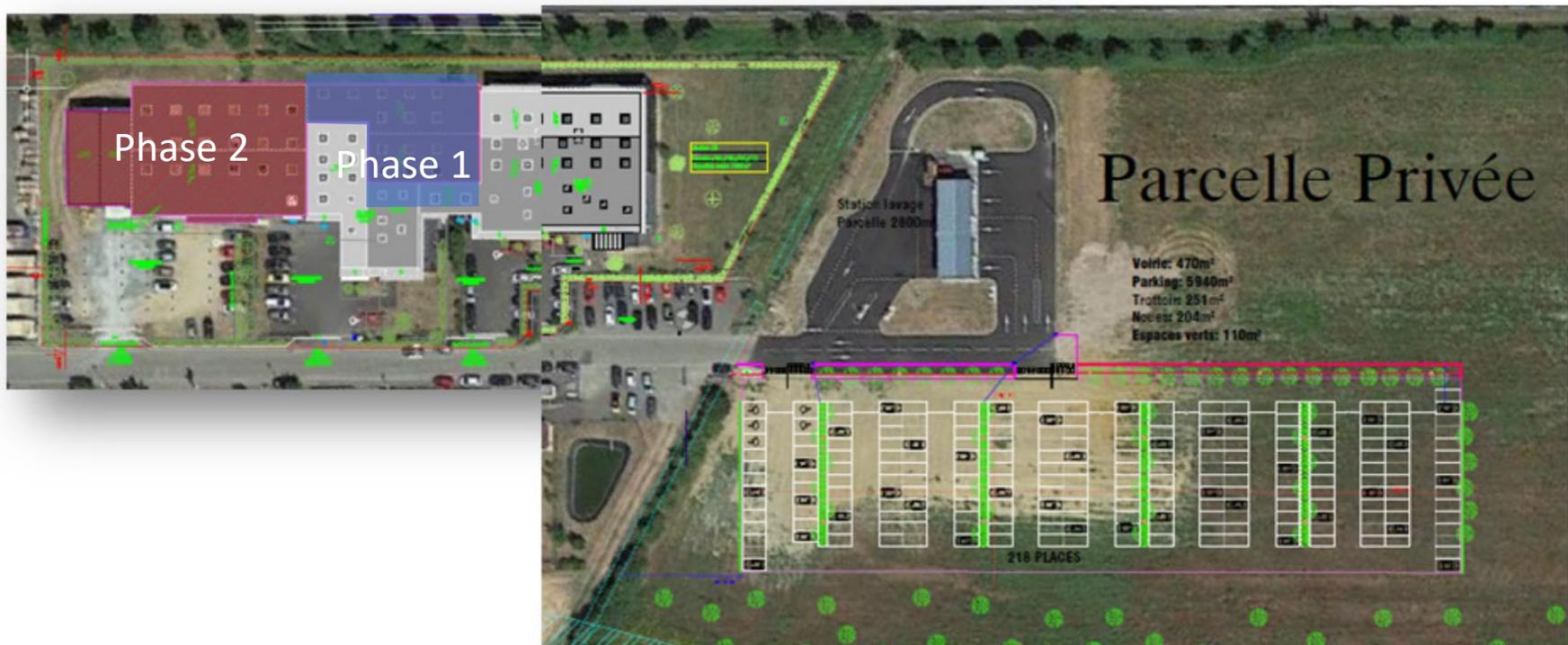


Zones d'activités économiques

Zone Val du Loir - La Chartre sur le Loir

➤ Suite à la réunion du début d'année, nouveau scénario pour le projet:

- Places de parking : 218 places.
- Réalisation d'un trottoir tout le long du parking.
- Création d'une voirie structurée donnant accès au parking.
- Utilisation des déblais pour création d'un talus masquant le parking depuis la départementale



Zones d'activités économiques

Zone de l'Aurière – Loir en Vallée



Parcelle disponible : 4 000 m²

5500 m²



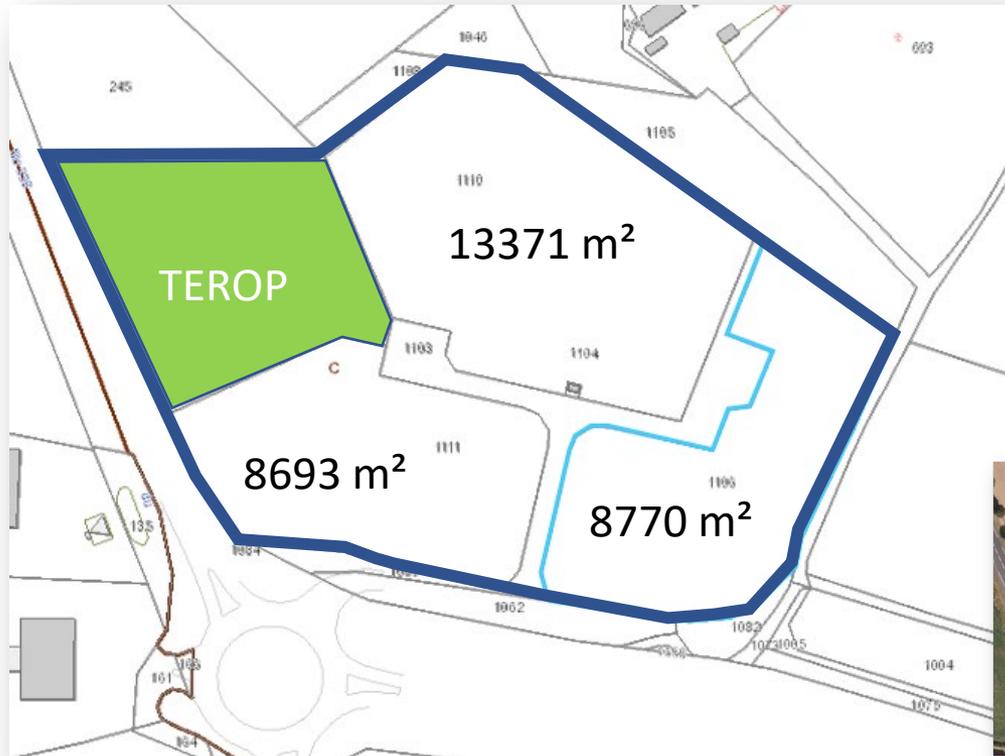
- Parcelle disponible : 5 996 m²
- Prix m² : 4,90 €
- Assainissement collectif
- Fibre

Bâtiments communautaires :

- Ateliers relais 1 & 2
 - Surface atelier : 425 m²
- Surface 5025 m²
- Atelier 1 : Loircowork
- Atelier 2 : Sub'garage

Zones d'activités économiques

Zone de Charence – Luceau



- Prix de vente : 10 € HT m²
- Parcelles disponibles : 30 834 m²
- Sans assainissement collectif
- Actuellement sur le site :
Terop : 7938 m²

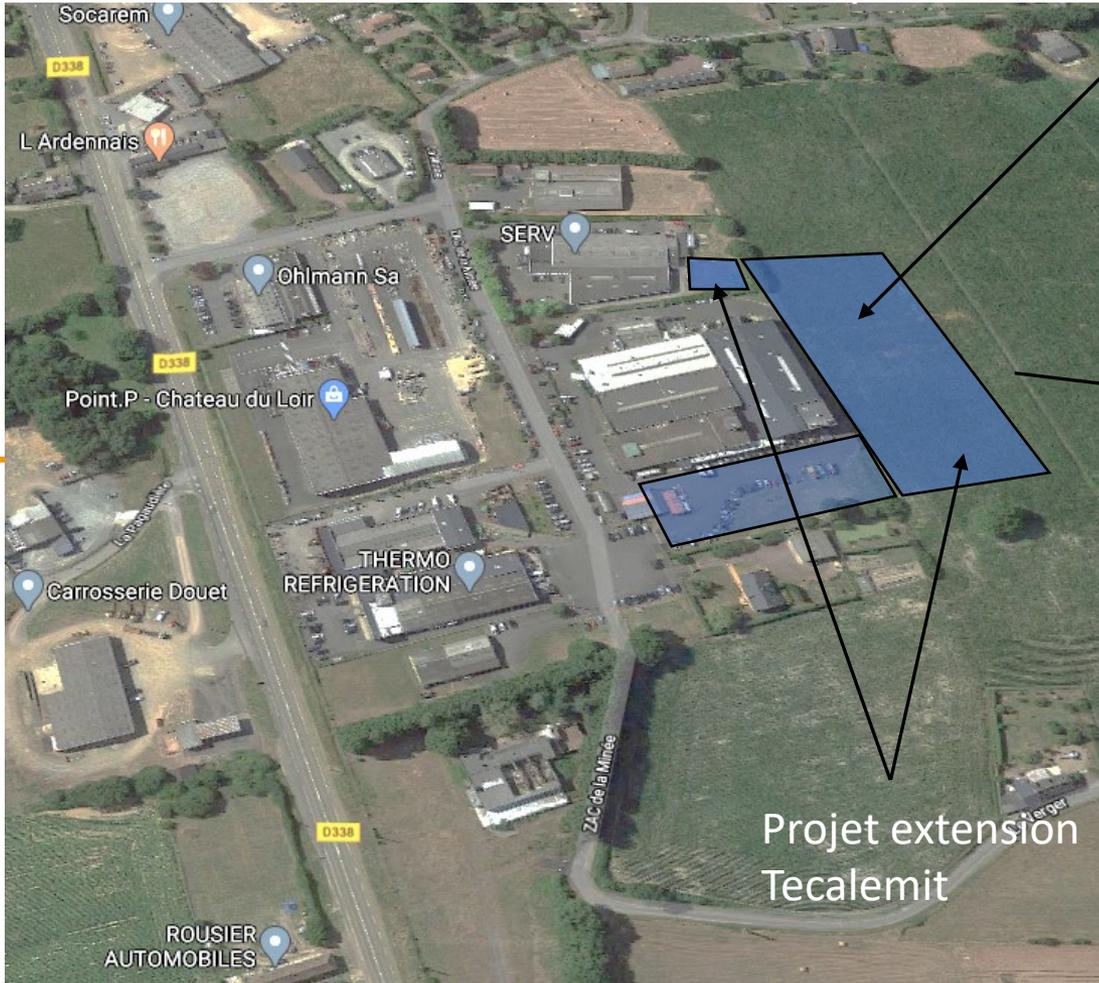
4
6



Zones d'activités économiques

Zone du Puits – Luceau

4
7

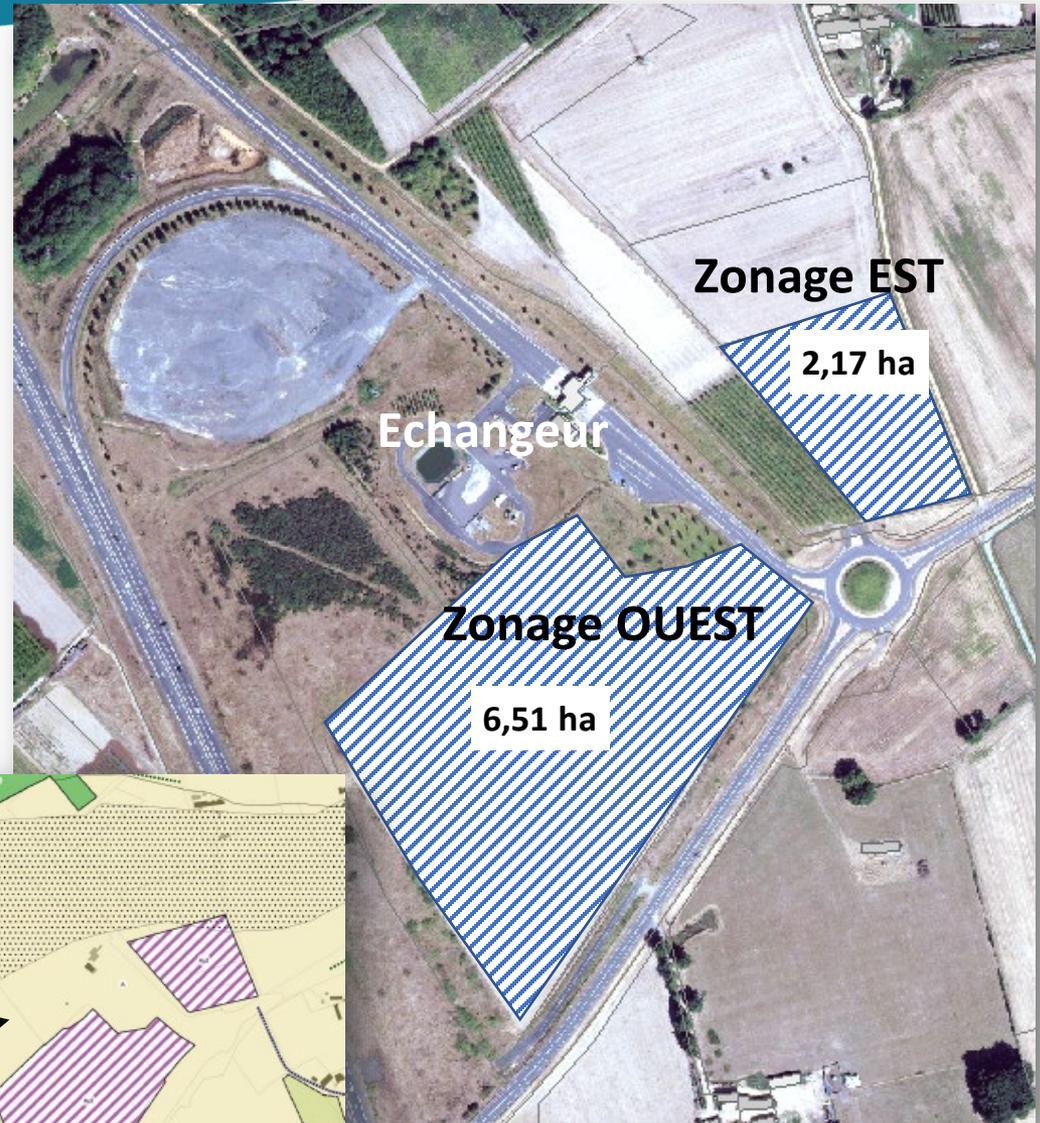


Extension envisagée de Serv



Zone d'activités économiques Création Zone de Montabon Loirecopark III

- En 2020 compte tenu des risques des mouvements de terrains sur la zone Est et des difficultés d'accès, volonté de développer en priorité la partie Ouest.
- La parcelle de 6,51 ha sur la partie Ouest est plus propice par sa forme rectangulaire à l'implantation d'une activité économique et offre également une meilleure visibilité depuis l'autoroute
- Prévus d'une extension à l'Est hors de la zone à risques
- Inscription dans le PLUI de ces nouvelles surface (total : 8,68 ha)



**Zonage des risques des
mouvements de terrains**

Nombre de projets accueillis en 2021 : 28

⇒ 21 000€ de prêts d'honneurs engagés

Les 3 dossiers concernés sont :

- BENHARD Jean-François : Création d'une entreprise de travaux publics à Loir en Vallée, prêt d'honneur engagé et décaissé 6 000 €
- TROUVE Maryline : Reprise d'un magasin d'optique au Grand Lucé, prêt d'honneur engagé et décaissé 10 000 €
- CAHOREAU Aurélie : Reprise d'un salon de coiffure à Montval-sur-Loir, prêt d'honneur engagé 5 000 € (qui seront décaissés sur 2022)

Constitution d'une association pour développer l'espace MakerSpace

- Une association créée sous le nom : Eurêka Lab
 - Bureau :
 - Franck Froger – Président
 - Dirigeant Usitech
 - Charlotte Mougeot – Secrétaire
 - Co-dirigeante Yellow Kitchen
 - Cyril Grelet
 - Développeur informatique



- En attente de finalisation de la commande des machines outils pour faire fonctionner le lieu
- L'association a réalisé tout le travail préparatoire :
 - Assurance
 - Réalisation des premiers tutos machines
 - Règlement intérieur qui s'intègre dans celui de Loircowork, Maison de l'économie et de l'innovation
- **Planifier la signature de la convention de la mise à disposition du lieu et des machines**



1 – 2 Aménagement de l'espace

- Présentation du rapport de la commission d'enquête en conférence intercommunale des maires le 18 février 2021



5

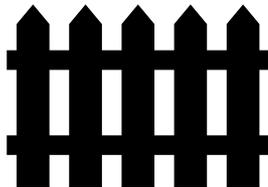
2

- Approbation par délibération du conseil communautaire le 15/04/2021



- Suite à l'approbation du PLUi : 2 recours gracieux rejetés par la CC, un recours contentieux en cours auprès du TA de Nantes

5
3

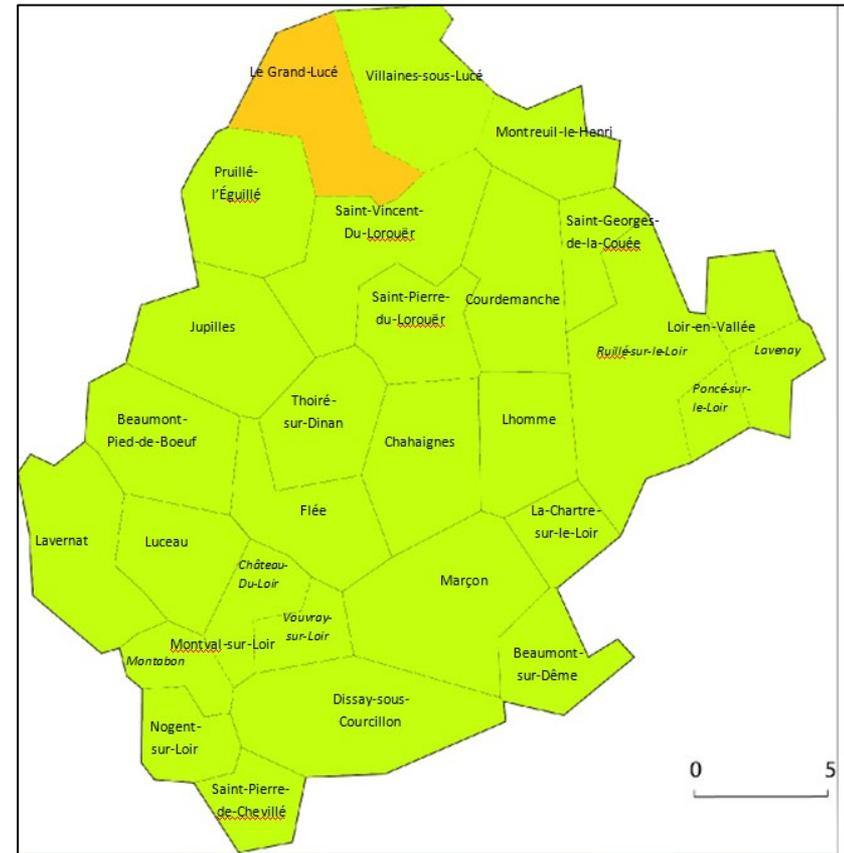


- Octobre 2021 : instauration par délibération du conseil communautaire d'une obligation de déclaration préalable pour clôtures, ravalements et démolitions sur l'ensemble du territoire intercommunal.

5
3

Service ADS mutualisé

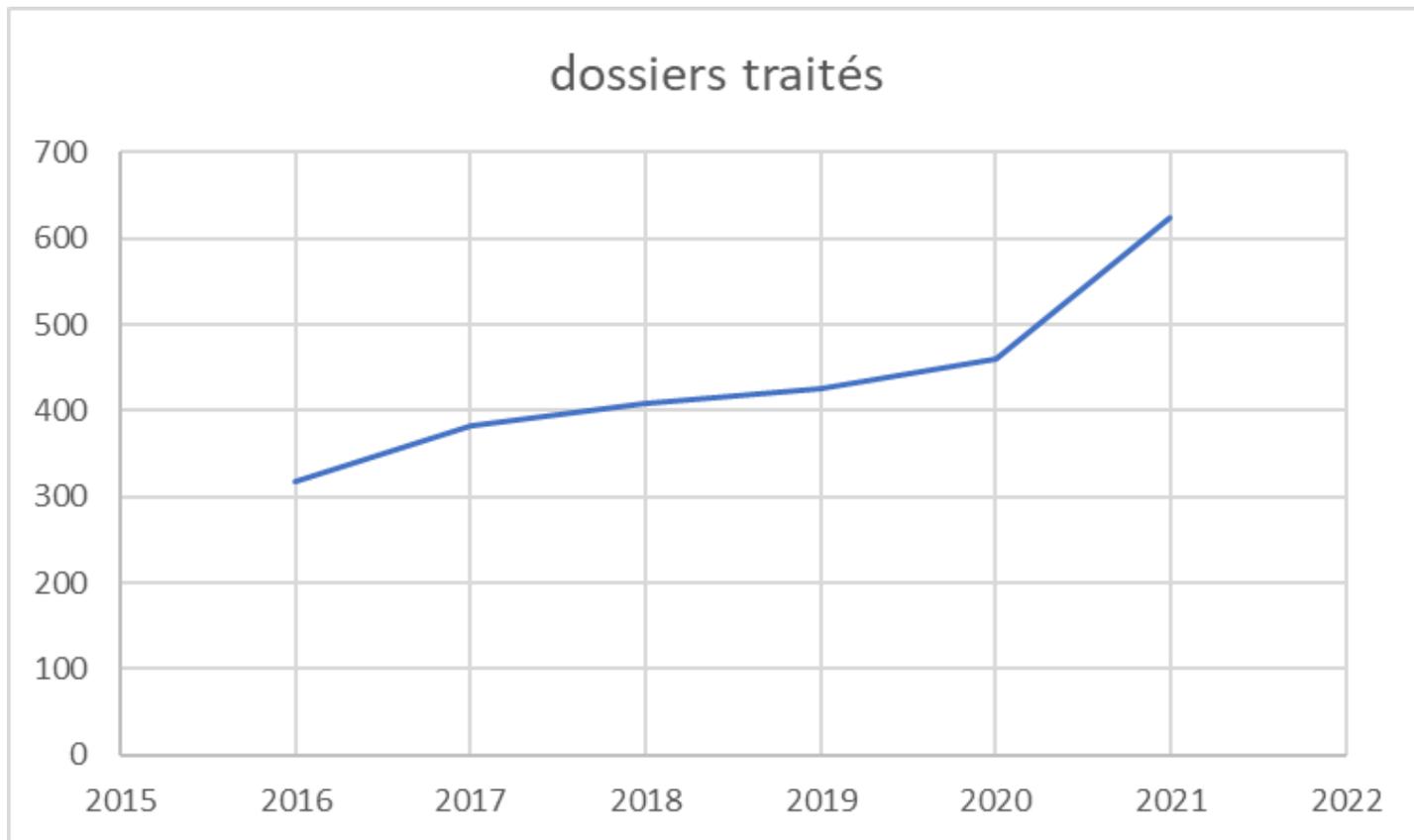
- Renouvellement en juillet 2021 des conventions de mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme entre les communes, la CC Loir-Lucé-Bercé et la CC du Pays Fléchois (service instructeur)
- 23 des 24 communes de la CCLLB adhérentes en 2021



Dossiers traités en 2021

Commune	PC	DP	PA	PD	CUb	TOTAL
BEAUMONT-SUR-DEME	2	2	0	0	1	5
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	5	11	0	0	0	16
CHAHAINES	4	16	2	0	4	26
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	11	26	0	0	1	38
MONTVAL-SUR-LOIR	21	70	2	3	14	110
COURDEMANCHE	12	9	0	0	1	22
DISSAY-SOUS-COURCILLON	21	21	0	2	2	46
FLEE	4	5	0	0	1	10
JUPILLES	5	11	0	0	2	18
LAVERNAT	7	10	0	0	0	17
LHOMME	9	31	1	1	5	47
LUCEAU	9	17	1	0	2	29
MARCON	11	28	0	0	3	42
MONTREUIL-LE-HENRI	3	5	0	0	0	8
NOGENT-SUR-LOIR	2	9	0	0	0	11
PRUILLE-L'EGUILLE	7	13	0	1	2	23
LOIR-EN-VALLEE	9	43	0	2	0	54
SAINT-GEORGES-DE-LA-COUEE	0	4	0	0	0	4
SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLE	6	4	0	0	0	10
SAINT-PIERRE-DU-LOROUER	8	13	0	0	0	21
SAINT-VINCENT-DU-LOROUER	9	18	0	0	4	31
THOIRE-SUR-DINAN	5	7	0	0	0	12
VILLAINES-SOUS-LUCE	6	18	0	0	0	24
	176	391	6	9	42	624

Evolution du nombre de dossiers traités depuis 2016



5
6

5
6

Prise de compétence Autorité organisatrice de la mobilité

5
7

Suite à la délibération du Conseil communautaire du 25/03/2021 et aux délibérations des communes, la CCLLB est **compétente depuis le 01/07/2021**

La compétence vous permet de :



Organiser des services de mobilités :



- **actives** (marche, vélo),
- **partagées et solidaires** (autopartage, covoiturage),
- ou **contribuer au développement** de ces pratiques (subvention à une association œuvrant en faveur de la pratique du vélo aide individuelle sociale à la mobilité)

Organiser des **services réguliers, scolaires, et à la demande** au sein de votre territoire.



Sources : art. L1214-36-1, art. L1215-2, art. L1231-1 et s. du code des transports

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

- Convention d'engagement et d'initialisation signée en juillet 2021
- Accompagnement par le cabinet Auxilia
- Séminaire des élus les 12 et 13 juillet 2021 aux Moulins de Paillard
- Préparation de la convention à l'automne 2021
- Signature le 14 décembre 2021 entre la CCLLB, l'Etat, la région Pays de la Loire, le département de la Sarthe et le PETR Vallée du Loir

5
8



5
8



- Convention d'adhésion entre l'Etat, la CCLLB et les communes de Montval-sur-Loir, La Chartre sur le Loir et Le Grand Lucé au programme "**Petites Villes de demain**" le 08 juin 2021.
- Prise de fonction de la cheffe de projet le 01/09/2021 et lancement du programme
- OPAH : lancement fin 2021 d'une consultation pour la réalisation d'une étude pré opérationnelle sur l'ensemble du territoire



1 – 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Sur l'année 2021, la Compétence GEMAPI a permis la finalisation de l'étude préalable / diagnostic des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Braye en Sarthe, de la Veuve, de l'Yre et du Dinan (Travaux d'études confiés au cabinet Hardy Environnement)

Cette étude concernait 8 Masses d'eau:

Nom de la Masse d'eau	Code
LA BRAYE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A GREEZ-SUR-ROC	FRGR1584
LA VEUVE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LHOMME	FRGR1572
LE COLONGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1186
LE DINAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	FRGR1114
LE FRESNAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1226
LE MAINEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1241
LE TUSSON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA BRAYE	FRGR1193
L'ETANGSORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA VEUVE	FRGR1571

Cette phase d'études a été menée sur la base d'un groupement de commandes réalisé entre les Communautés de Communes Loir-Lucé-Bercé (coordonnateur du groupement), du Pays de l'Huisne Sarthoise, des Vallées de la Braye et de l'Anille et Le Gesnois Bilurien.

L'étude diagnostic, l'animation ainsi que les futurs travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Bretagne Pays de la Loire et la Région (50 % / 30 %), et le reliquat est réparti entre les 4 Communautés de Communes selon une clé de répartition.

6 2 La mise en œuvre de la structure GEMAPI est en cours de finalisation. Sur l'année 2022, une gouvernance transitoire est mise en place à travers une entente intercommunale, afin d'aboutir à une structuration en Syndicat Mixte dès janvier 2023. 6 2

Le futur syndicat mixte qui portera la compétence GEMAPI se nommera le **Syndicat Mixte des Bassins versants du Loir et de la Braye (SMBLB)**.

Préparation travaux GEMAPI Année 1 - 2022

Restauration de la morphologie - cours d'eau du Gué Tesnon (Dinan) - commune de JUPILLES:

Prise de contact avec les riverains (8 riverains – en moyenne 10 heures de concertation/riverains)

6
3

Études de restauration de la continuité écologique – cours d'eau du Dinan / de la l'Etangsort / de la Braye / des Profondvaux.

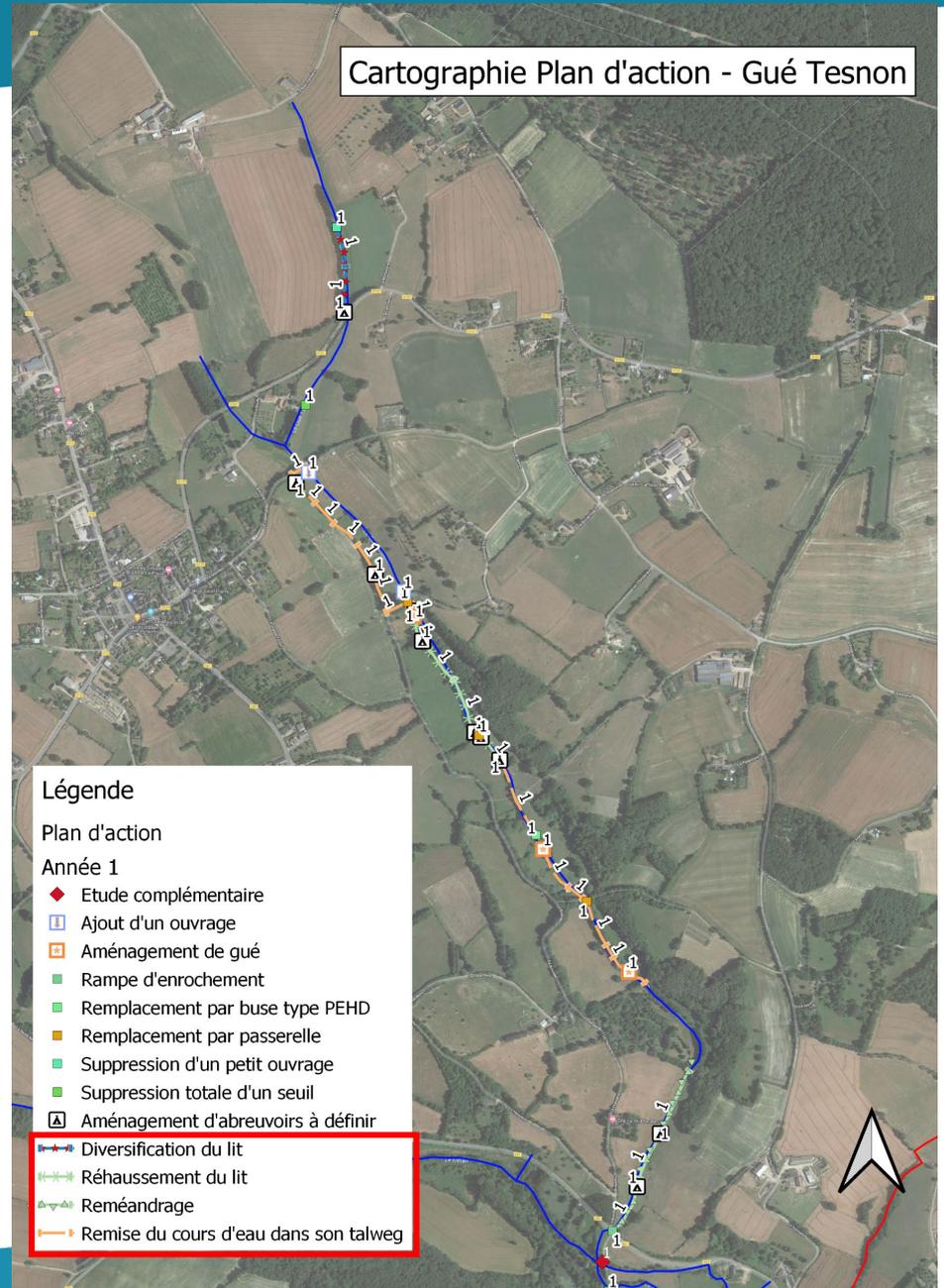
Prise de contact avec 20 riverains – 13 études validées.

6
3

Caractéristiques:

- 4 typologies d'actions majeures
- Nombreuses actions annexes
- 2240 mètres linaires de cours d'eau à restaurer

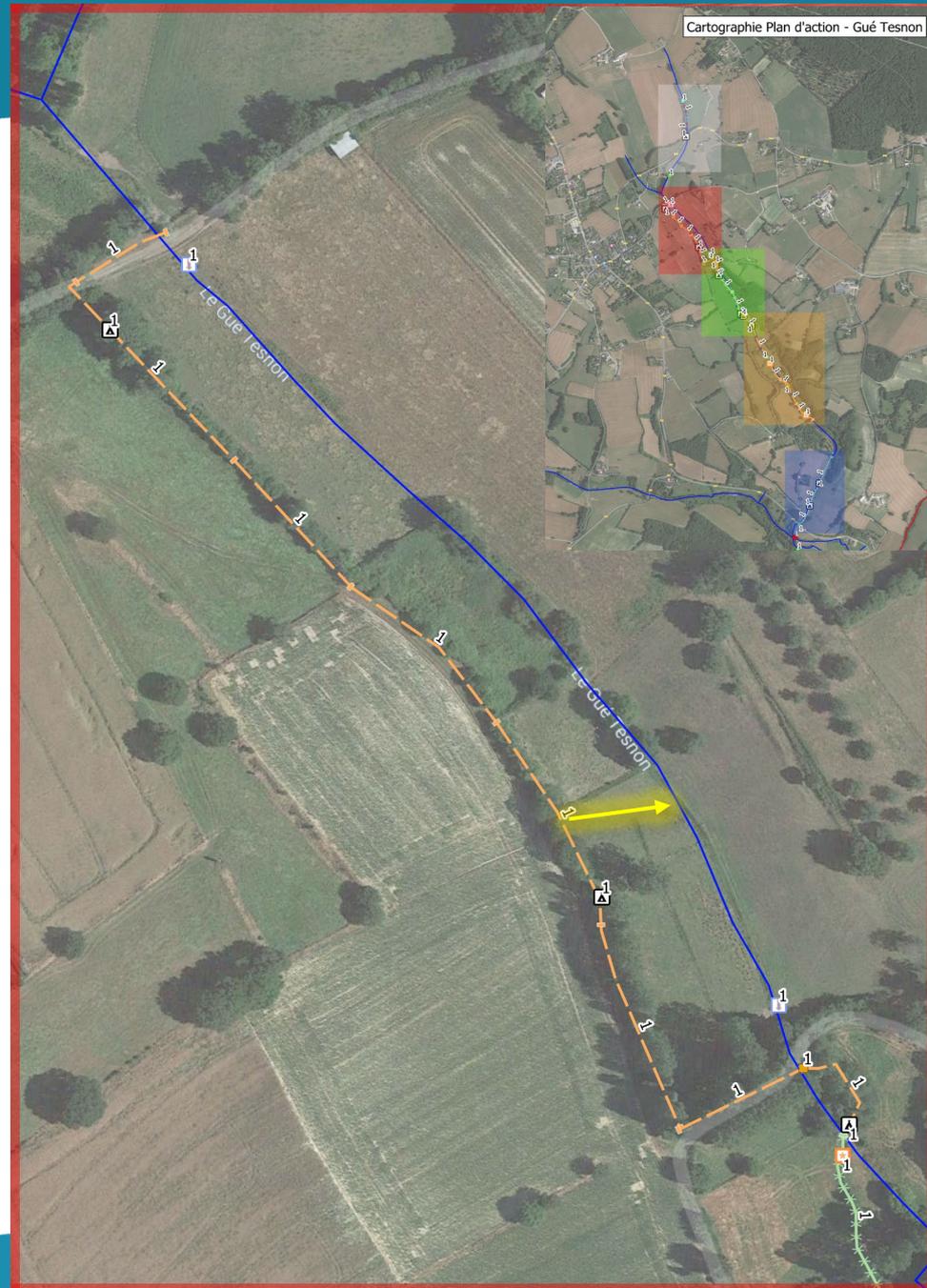
6
4



Remise dans le Talweg 1

- Objectif :
 - Remise du cours d'eau dans son lit naturel

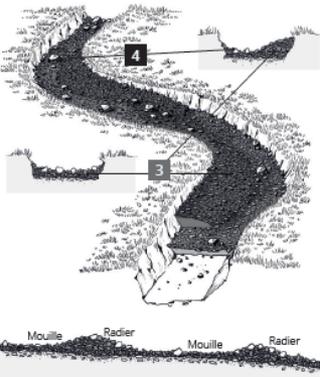
6
5



Rehaussement

- Objectif :
 - Rehaussement du fond du cours d'eau (permettre une connexion avec les parcelles riveraines)

Lit curé

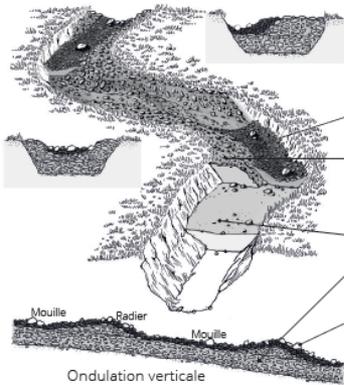


Ordre de mise en oeuvre

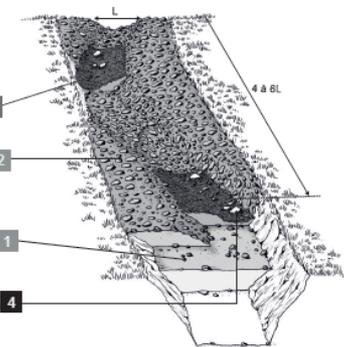
- 1 Réhaussement du fond si nécessaire (matériau de comblement)
- 2 Remblaiement latéral pour reconstituer la berge si nécessaire (matériau de comblement)
- 3 Reconstitution du matelas alluvial et des radiers (matériau de recharge)
- 4 Apport de quelques blocs

Le **matériau de comblement** est utilisé pour compenser latéralement et verticalement les travaux d'élargissement et d'approfondissement. Il est moins coûteux et plus grossier que le matériaux de recharge.

Lit recalibré non redressé

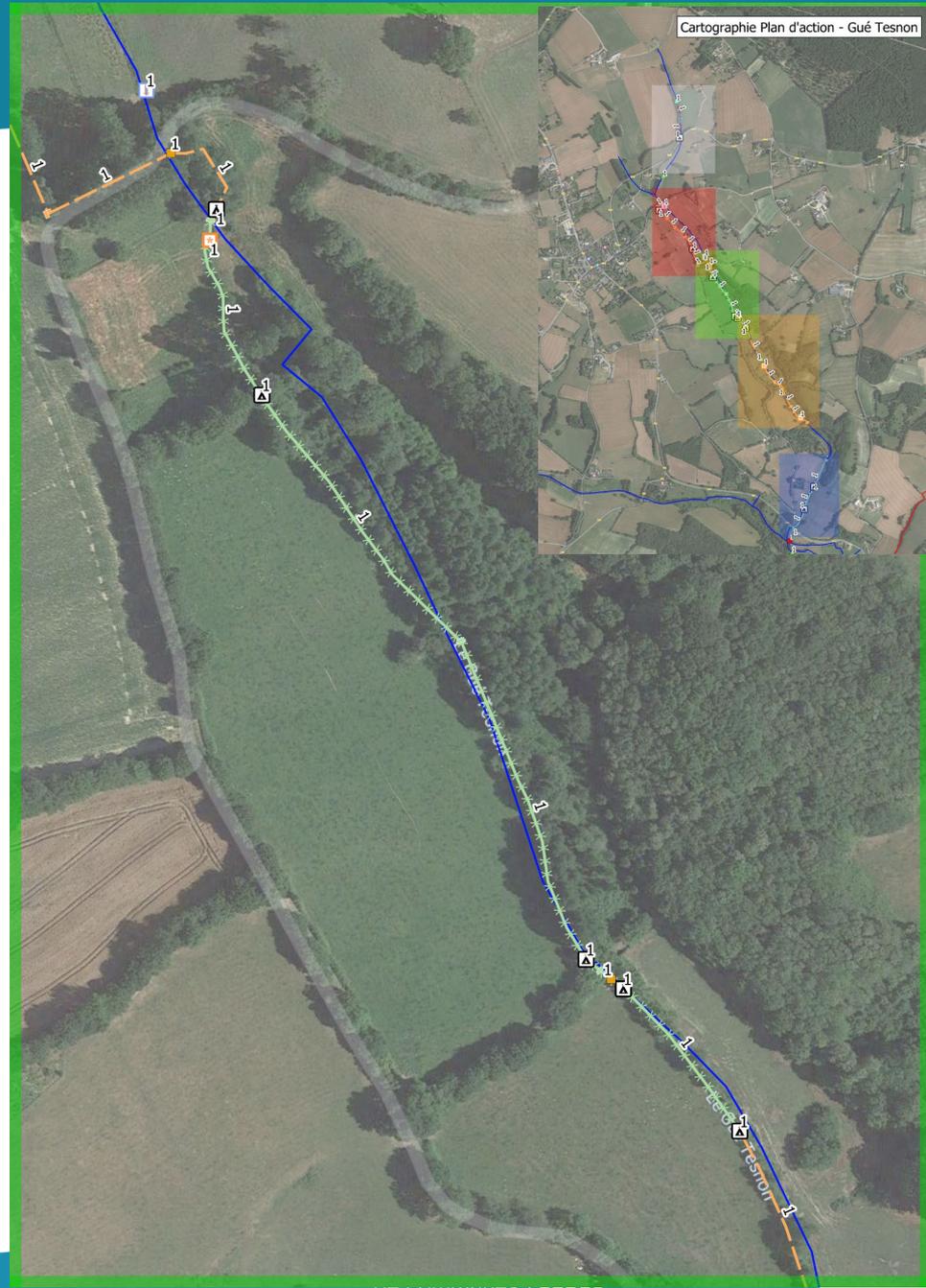


Lit recalibré et redressé



Ondulation verticale

X FOURMIS - CENTER



Remise dans talweg 2

- Objectif :
 - Remise du cours d'eau dans son lit naturel

6

7

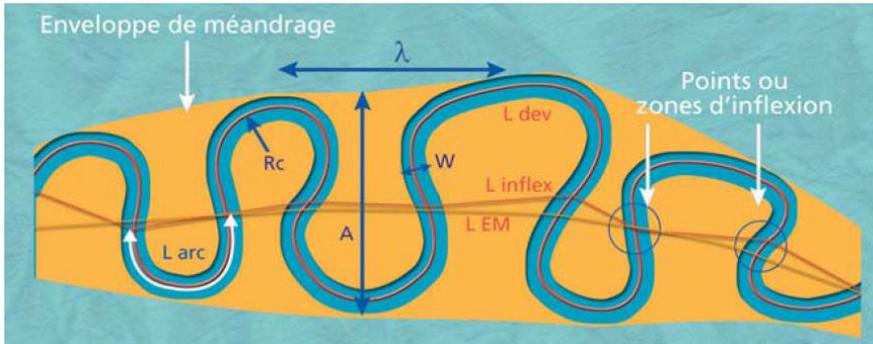


Reméandrage

- Objectif :
 - Création de méandres dans le cours d'eau

6

8



Cartographie Plan d'action - Gué Tesnon

L'exercice de cette compétence par la Communauté de Communes se traduit également par :

- Travail sur la visualisation et la définition des périmètres soumis à un risque élevé de ruissellement à les communes avec projet d'inscription (subvention) au Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) à travers un Programme d'Étude Préparatoire.
- Limitation du développement l'hydrocotyle à Beaumont-Pied-Bœuf (Espaces Exotique Envahissantes)





1 – 4 Collecte et traitement des déchets

Cette compétence est confiée sur le territoire à 2 syndicats de collecte et de traitement :

Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir
Dépenses : 1 393 953 €
Recettes : 1 312 152 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères – REOM)



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SICTOM de Montoire sur le Loir)
Dépenses : 600 434 €
Recettes : 601 194 €
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SYVALORM (ex-SMIRGEOMES)
Dépenses : 496 442 €
Recettes : 526 631 €
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

7
2

Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.



7
2

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



7
3

Le SYVALORM regroupe 7 communautés de communes, dont 4 en Sarthe et 3 en Loir et Cher; soit un total de 134 communes pour 109 572 habitants.

7
3



1 – 5 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, qu'elle gérait directement jusqu'au 30 avril 2018.

Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements

Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements

Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements

7
5

Depuis le 1^{er} mai 2018, la Communauté de Communes a, du fait de son adhésion, délégué au Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage, la gestion et l'entretien de ces 3 aires d'accueil.

Le SMGV réunit aujourd'hui 12 Communautés de Communes, et gère 24 aires de stationnement, soit 434 places de stationnement.

Au titre de l'année 2021, la Communauté de Communes a versé au SMGV la somme de 39 555,20 €.



7
5



7
6

1 – 6 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

7
6



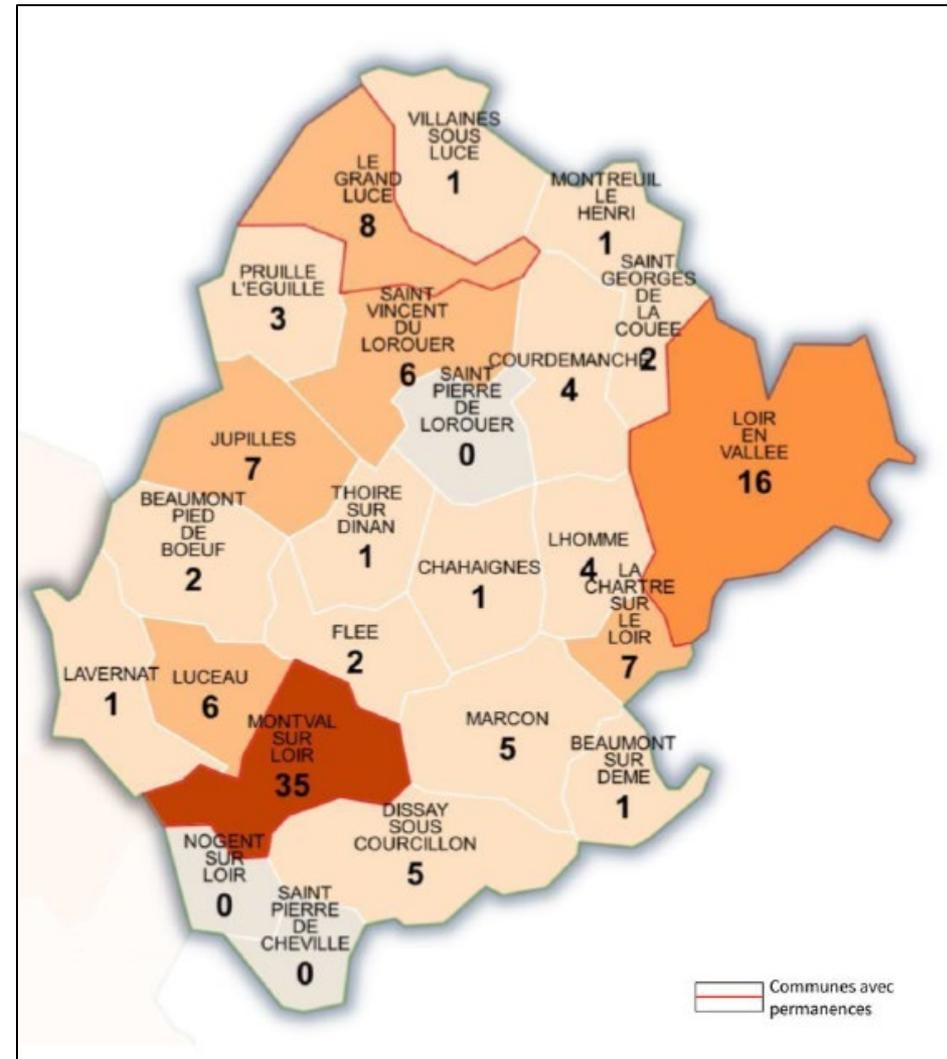
- **Compétence obligatoire pour les EPCI de + de 20 000 hbts**
- **Compétence transférée par délibération du conseil communautaire du 11 mai 2017 au PETR Vallée du Loir**

✓ En 2021

- Fin du programme d'intérêt général rénovation énergétique porté par le PETR

7
8

- 117 dossiers PO accordés + 5 dossiers PO déposés
- 1 dossier accordé PB



✓ **En 2021**

- Lancement d'un schéma directeur des énergies renouvelables :

Action n°10 du PCAET

Objectif : définir un scénario de déploiement des différentes énergies renouvelables à l'échelle de la Vallée du Loir en vue d'atteindre les objectifs du PCAET

7
9

7
9

- Préparation de la mise en place d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) : service de conseil et d'accompagnement pour les particuliers



2 - Compétences optionnelles



2- 1 Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Service voirie :

- 3 agents communautaires (un responsable de service, deux techniciens et une assistante administrative à raison d'une journée par semaine)
- 70 agents communaux mis à disposition
- 929 528 ml de voirie
- Charge totale de travaux transférée en 2021 : 2 796 380,17 €
- Montant des charges retenues au titre des attributions de compensation : 2 801 762 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 270 376,43 €
- Montant des remboursements aux communes pour les prestations de fauchage et élagage : 67 940,53 €



Travaux réalisés en 2021 :

- Des marchés de voirie :
 - Lot voirie n°1: 431 595,48 € TTC
 - Lot voirie n°2: 456 810,36 € TTC
 - Lot assainissement voirie n°3: 60 237,48 € TTC
 - Lot assainissement voirie n°4: 103 229,10 € TTC
- Un marché de fauchage/ débroussaillage: 238 097,95 € TTC

8
3

8
3

Gestion du domaine public :

- 101 Permissions de voirie
- 12 Arrêtés d'alignement
- 28 Demandes d'urbanisme

Les actions envisagées sur 2022 :

- ✓ Développement du SIG voirie
- ✓ Mise en place et approbation du règlement de voirie
- 8 ✓ Mise à jour du classement des voiries 8
- ✓ Mise en place d'une communication sur les chantiers auprès des communes
- ✓ Réalisation de la maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets communaux



2- 2 Politique du logement et du cadre de vie

Résidence Autonomie Les Aubépinnes



8

6

8

6

Propriétaire - Gestionnaire

Les bâtiments sont la propriété de LogiOuest, bailleur social; la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est gestionnaire. Le Contrat de location a été renégocié au 01.01.2017. Le montant du loyer est révisé chaque année au 1^{er} janvier en fonction des variations de l'indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre de l'année précédente (IRL). En 2021, nous avons versé **192 181,00€** de loyers à LogiOuest.

Les agents: La résidence emploie 12 agents soit 8,8 Equivalents Temps Plein (2020: 8,58 ETP; 2019: 7,83 ETP et 2018: 7,95 ETP).

2 agents administratifs (1,8 ETP soit + 0,22 ETP) :

- Emilie BOULAY, Responsable de l'établissement (0,80 ETP) - Titulaire
- Justine VERRIER, Assistante administrative et comptable (1 ETP, + 0,22 ETP) - Titulaire

10 agents techniques (7 ETP) :

- Michelle BAUDOIN – Agent de restauration (0,83 ETP) - Titulaire
- Laurence BEAUNÉ, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,80 ETP) - Titulaire
- Nathalie CANTAREL, Chargée de la restauration, (1 ETP) - à partir du 07.07.2021 – En CDD
- Maud CHARDON, Gardien de nuit (0,60 ETP) - Stagiaire
- Emilien CONCA, Gardien de nuit (0,60 ETP) - Stagiaire
- Gwendoline COURANT, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,57 ETP) - Titulaire
- Véronique GERAUD, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,81 ETP) - Titulaire
- Muriel JAMIN, agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,29 ETP) - Stagiaire
- David LEGARÉ, Agent technique polyvalent bâtiments, mis à disposition par la Communauté de Communes (0,5 ETP) - Stagiaire
- David MORILLE, Cuisinier (1 ETP) - jusqu'au 31.05.2021 - En CDD
- Catherine RAPICAULT, agent polyvalent d'entretien, de restauration et d'animation (1 ETP) - Titulaire

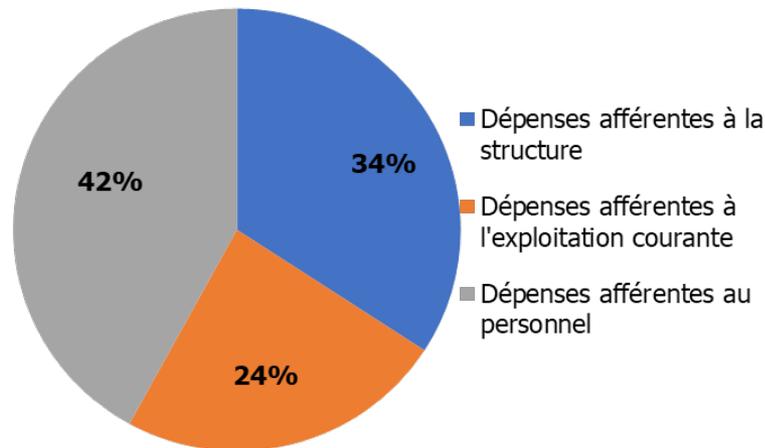
Renforts : agents de la Communauté de Communes et renforts extérieurs mobilisés auprès des agents de la résidence pour faire face aux contraintes d'organisation imposées par la crise sanitaire (dédoublage du service du déjeuner en salle à manger, visites des familles encadrées et sur rendez-vous dans un espace aménagé).

Délibération 2020 12 94 du 17 décembre 2020 : Tarifs et redevances applicables au 1^{er} janvier 2021

Loyer mensuel	203,87€
Charges locatives mensuelles (résidents)	368,38€
Soit Redevance mensuelle	572,25€
Téléphone / Téléassistance	20,50€
Repas résident (+0,20€ au 01.01.2018)	8,90€
Repas d'hôte (depuis le 01.01.2013)	13,25€
Repas d'hôte enfant (-12 ans)	9,90€
Chambre d'hôte (depuis le 01.01.2013)	25,00€
Lessive (depuis le 01.01.2013)	4,50€
Loyer annuel Salon de coiffure	269,95€
Loyer annuel bureau Familles Rurales	444,83€
Droit de place (pédicure, vente au déballage...)	10,43€

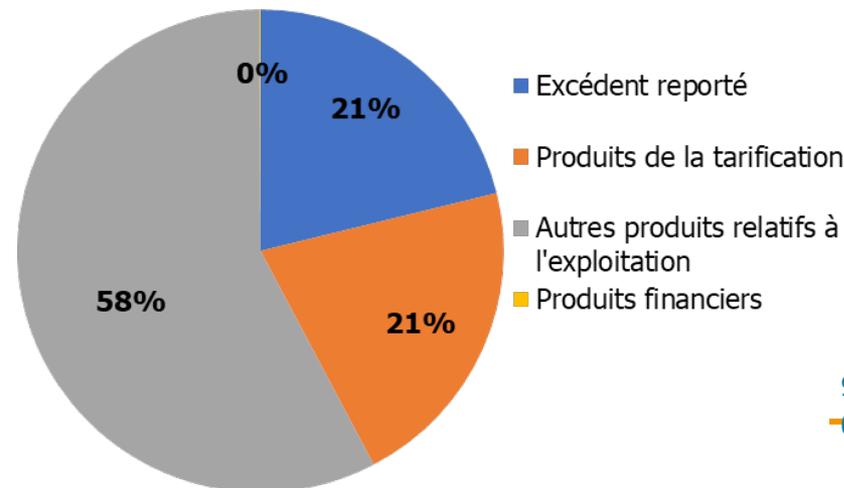
	Exercice Comptable 2021	Exercice Comptable 2020	Exercice comptable 2019
INVESTISSEMENT			
Dépenses	16 586,36€	11 505,20€	46 793,07€
Recettes	27 759,28€	10 328,42€	55 825,71€
Résultat de l'exercice	11 172,92€	- 1 176,60€	9 032,64€
Résultat antérieur reporté	83 653,55€	84 830,15€	75 797,51€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice avant RAR	94 826,47€	83 653,55€	84 830,15€
RAR dépenses	0,00 €	0,00€	0,00€
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	860 487,87	737 976,91€	773 722,29€
Recettes	731 342,48	757 310,08€	741 170,65€
Résultat de l'exercice	- 129 145,39€	19 333,17€	-32 551,64€
Résultat antérieur reporté	197 121,24€	177 788,20€	210 339,84€
Résultat de la section à la clôture de l'exercice	67 975,85€	197 121,37€	177 788,20€
Résultat à affecter	162 802,32€	280 744,92€	262 618,35€

Dépenses de fonctionnement : 860 487,87€



9
0

Recettes de fonctionnement : 928 463,72€



9
0

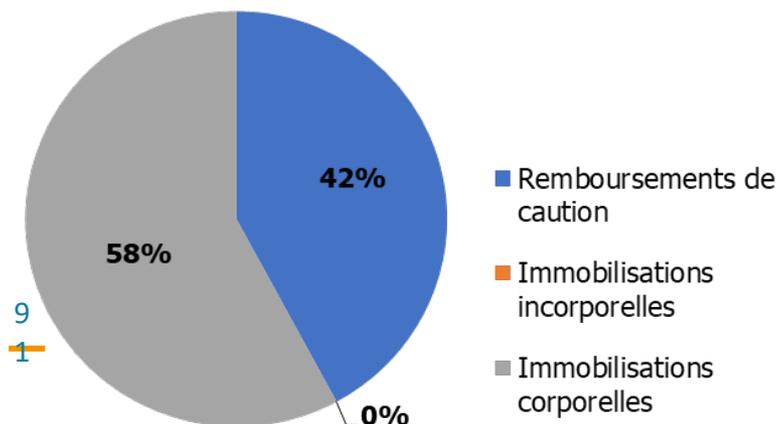
Principales dépenses de fonctionnement :

- **Loyer versé à LogiOuest** : 192 181€ (+1 251€)
- **Denrées alimentaires** : 61 634,19€ soit 2,87€/repas
- **Fioul** : 68 691,52€€ soit 87 490 litres (+ 22 919,45€ / +21 200 litres)
- **Entretien et réparation des bâtiments** : 18 258,41€ (10 775,79€ en 2020; 24 794,29€ en 2019)
- **Maintenance** (ascenseurs...) : 24 936,30€ (24 023,82€ en 2020; 22 923,10€ en 2019)
- **Electricité** : 22 382,55€ (22 193,24€ 2020)
- **Eau et assainissement** : 14 558,53€ (10 666,25€ en 2020)

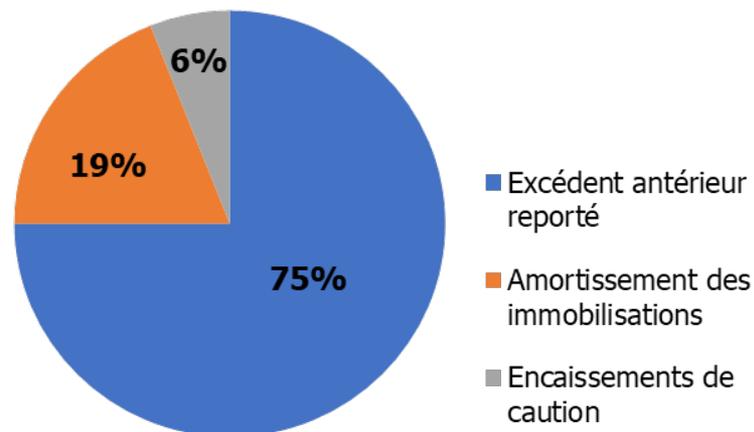
Principales recettes de fonctionnement :

- **Loyers résidents** : 180 017,21€ soit 883 loyers
- **Prestations de services (repas, lessives...)** : 189 540,40€
- **Charges** : 341 849,54€
- **Excédent reporté** : 197 121,24€€

Dépenses d'investissement: 16 586,36€



Recettes d'investissement: 111 412,83€



Détails des dépenses d'investissement :

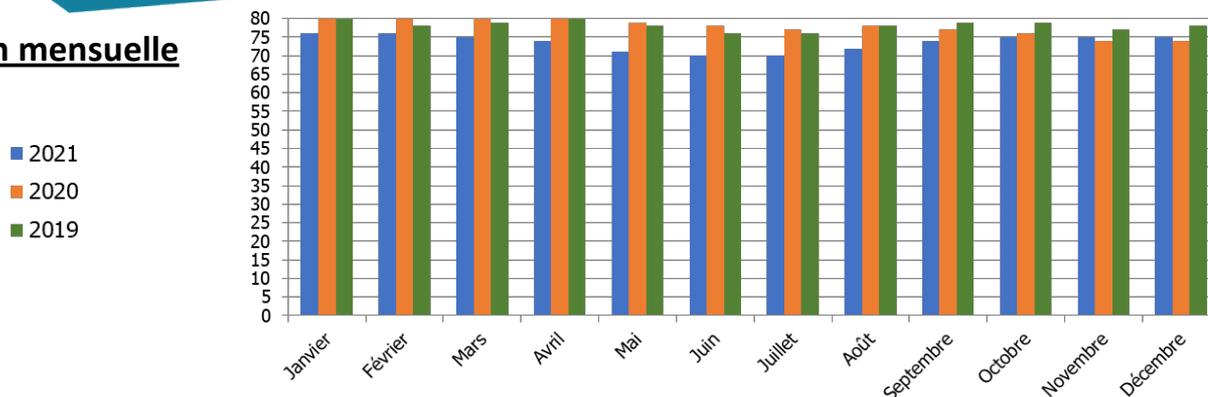
- Travaux de séparation du bureau : 2 509,17€
- Interphone vidéo: 1 708,79€
- Lave-vaisselle : 3 487,20€
- Bibliothèque : 1 005,50€
- Distributeurs de gel: 1 040,40€
- Remboursement de 8 cautions : 6 835,30€

Détails des recettes d'investissement :

- Encaissement de 12 cautions : 6 867€
- Amortissements : 20 892,28€
- Excédent antérieur reporté : 83 653,55€

Occupation des logements : variation sur trois ans

Variation mensuelle



Taux d'occupation

2021	91,98%
2020	97,19%
2019	97,60%

Soit 883 redevances encaissées (12 mois x 80 logements = 960 loyers) pour un montant de **521 840,25€** :

- Loyers: 180 017,21€ (- 9 027.25€ par rapport à 2020)
- Charges: 341 849,54€ dont 16 543,50€ de téléphone/téléassistance (-16 060€ par rapport à 2020)

9
-2

9
-2

Delta de 77 loyers par rapport à un taux d'occupation de 100% (delta de 27 loyers en 2020):

- La crise sanitaire a accentué la perte d'autonomie et l'apparition des troubles cognitifs à l'origine de nombreuses admissions en EHPAD
- Les admissions, quoique nombreuses, n'ont pas permis de rattraper les faibles admissions de l'année 2020
- Nette diminution des demandes d'admission: la crise sanitaire a longtemps rendu impossibles les admissions, obligeant les familles à favoriser le maintien à domicile

Sorties

Entrées

2021	13
2020	4
2019	14

	Total	EHPAD	Autre résidence	Décès	Retour au domicile
2021	12	7	0	5	0
2020	9	3	0	5	1
2019	13	6	1	6	0

Prestations facultatives facturées

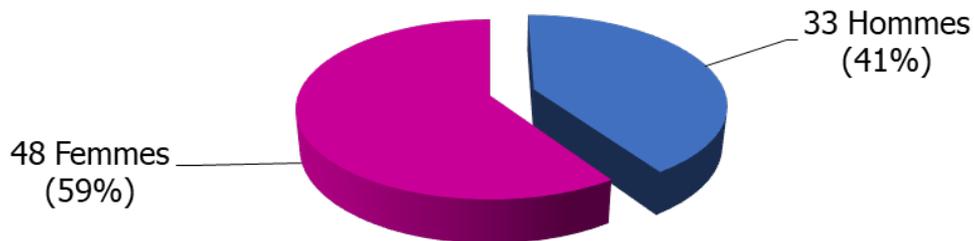
Prestations	En 2021	En 2020	En 2019
Repas résident	21 330 (188 920,30€) -1 310 repas	22 640 (201 496,00€) + 2 369 repas	20 271 (180 411,90€) - 637 repas
Repas d'hôte	103 (1 361,40€) +8	95 (1 258,75€) - 238 repas	333 (4 412,25€) + 82 repas
Nombre de repas moyen / jour	58 - 4 repas	62 + 6 repas	56 repas - 2 repas
Chambre d'hôte	0 (0,00€)	0 (0,00€) - 2 nuitées	2 (50,00€) - 5 nuitées
Lessive	75 (337,50€) -30	105 (472,50€) + 26	79 (355,50€) - 141
Droit de place	17 (177.31€) +8	9 (93,24€) -2 ventes au déballage	11 (112,20€) -2 ventes au déballage

La variation des chiffres s'explique ainsi :

- Diminution du nombre de repas servis proportionnelle aux logements restés vacants
- Pas de repas d'hôtes de janvier à mai compte tenu des restrictions imposées par la crise sanitaire
- Dédoublage des passages du pédicure (+6 droits de place) pour permettre la désinfection entre chaque résident

Typologie des résidents au 31.12.2021

Répartition Hommes / Femmes



Age moyen



80,91 ans
+ 0,92 ans



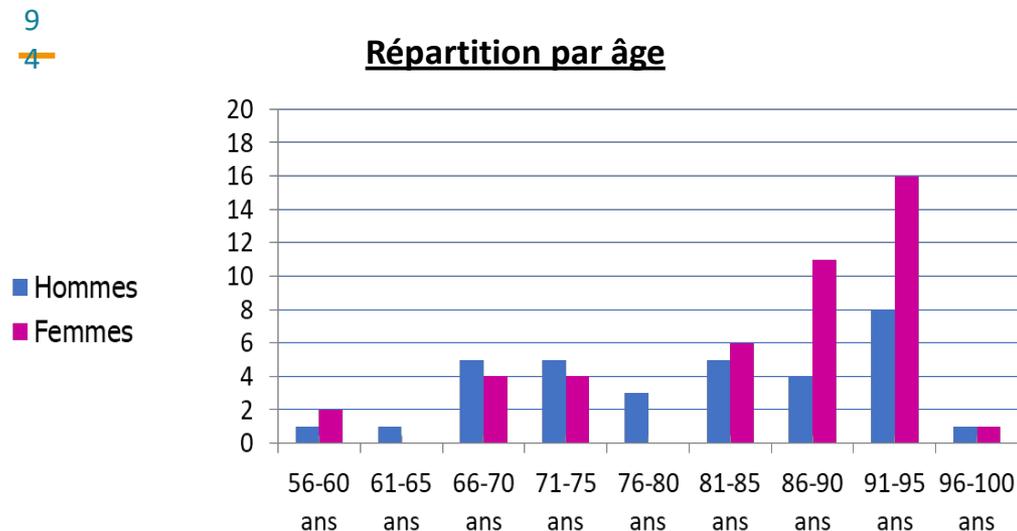
85,94 ans
- 0,62 ans

83,89 ans
+ 0,92 ans

Âge moyen à l'entrée

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2021	87 ans	69 ans	97 ans
2020	83 ans	74 ans	90 ans
2019	79,5 ans	58 ans	91 ans

Répartition par âge



Âge moyen à la sortie

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2021	89,80 ans	71 ans	99 ans
2020	75,21 ans	62 ans	99 ans
2019	87 ans	76 ans	96 ans

Typologie des résidents au 31.12.2021

Composition du foyer



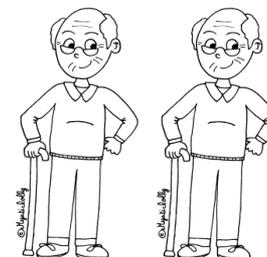
Hommes seuls : 26
+1



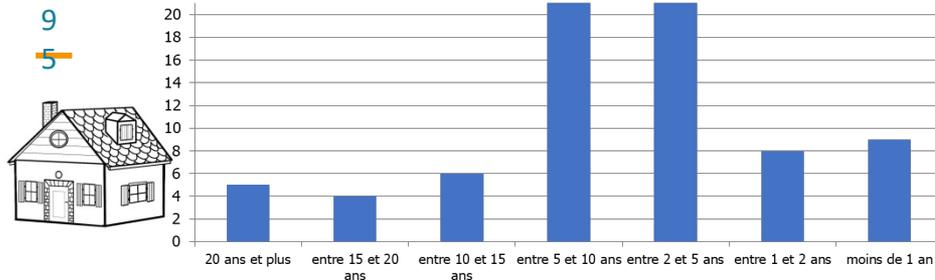
Femmes seules : 43
-1



Couples : 5
=



Fratrie : 1
=



- 1 résident (81 ans) est présente depuis le 1^{er} février 1991 soit **30 ans et 11 mois**
- 1 résident (81 ans) est présent depuis le 1^{er} décembre 1994 soit **27 ans et 1 mois**
- La fratrie de résidents (69 et 67 ans) est présente depuis le 1^{er} juillet 1997 soit **24 ans et 6 mois**

Tous sont arrivés avant l'âge de 60 ans en leur qualité de majeurs protégés (dérogation à la règle d'être âgé de 60 ans ou moins et/ou d'être en position de retraite).

Durée moyenne du séjour des résidents présents au 31.12.2021

2021	2020	2019
6 ans et 6 mois	6 ans et 4 mois	6 ans et 2 mois

Durée moyenne du séjour des résidents sortis en 2021

2021	2020	2019
6 ans et 7 mois	7 ans et 3 mois	6 ans et 6 mois

Typologie des résidents - Seuils de dépendance 2021

Sont dénommés Résidences autonomie, les établissements qui accueillent une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas 15% de la capacité autorisée ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 2 ne dépassant pas le seuil de 10% de la capacité autorisée (GIR 6 : parfaitement autonome et valide; GIR 1 : grabataire).

Compte tenu de sa capacité d'accueil (80 logements), les seuils de dépendance nous permettent d'accueillir:

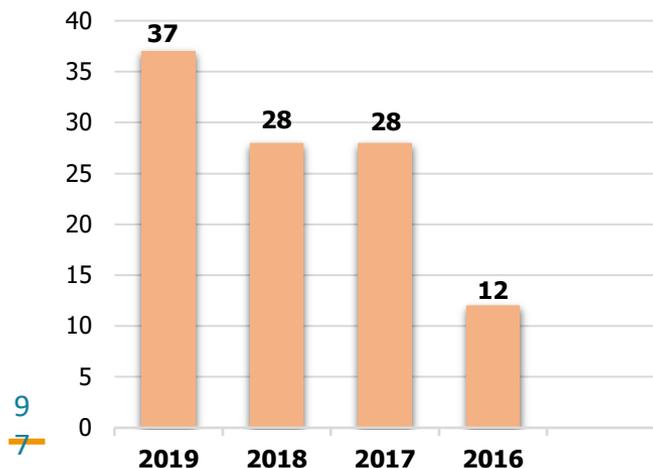
- 8 résidents en GIR 1 et 2 (10% de notre capacité)
- 12 résidents en GIR 1 à 3 (15% de notre capacité)

Données extraites par le Département au 31.12.2021

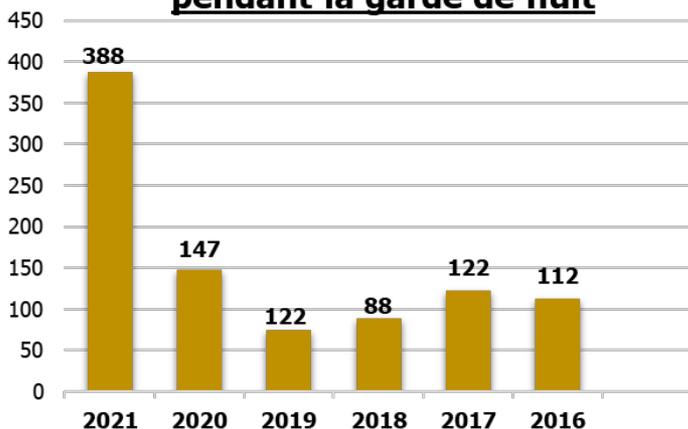
	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
GIR 5 et 6	61	62	62
GIR 4	13	14	15
GIR 3	7	2	2
GIR 1 et 2	0	0	0
Handicapés, personnes reconnues inaptes au travail...	1	2	3
Niveau de dépendance	8,75%	2,5%	2,5%

Très nette augmentation du niveau de dépendance qui ne fait que confirmer le vieillissement des résidents accueillis et l'augmentation des troubles liés à l'âge qui en résultent (troubles cognitifs, perte d'autonomie...)

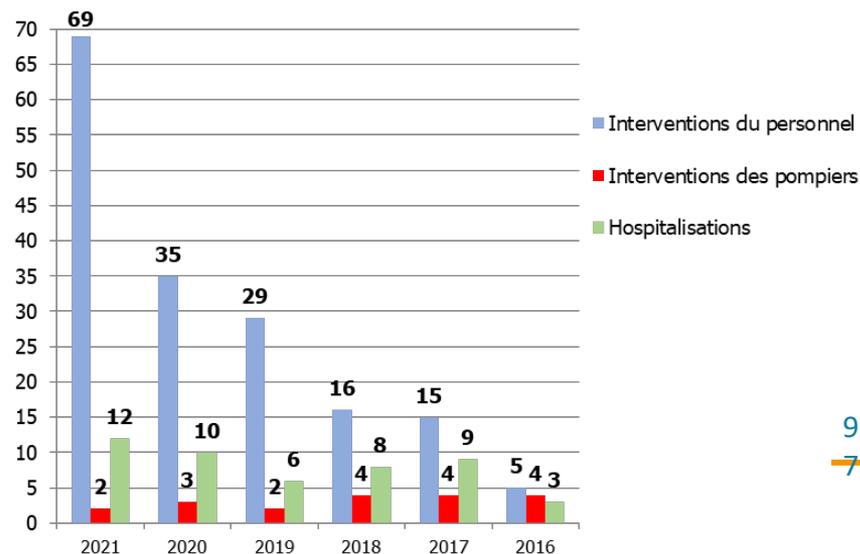
Evolution du nombre de chutes



Evolution du nombre d'interventions pendant la garde de nuit



Répartition par type d'intervention



Nette augmentation à la fois du nombre de chutes (+34) mais les recours aux pompiers et le nombre d'hospitalisations restent stables.

Très forte augmentation des interventions au cours de la garde de nuit principalement pour des déambulations nocturnes. Les confinements successifs ont accéléré la perte des repères et la progression des troubles cognitifs de certains résidents et décuplé les peurs nocturnes. La modernisation du système de téléassistance a rendu les appels plus aisés et engendré quelques déclenchements par erreur (25 appels).

Actions et évènements 2021

- Modernisation du système de téléassistance : tous les logements ont été équipés de téléphone et bracelet / médaillon. Système interne garantissant une intervention 7 jours sur 7 et 24h/24 7 en quelques minutes pour garantir la sécurité des résidents accueillis
- Mise à disposition par le Département de 3 tablettes numériques pour faciliter les échanges à distance entre les résidents et leurs familles
- Poursuite des deux séances hebdomadaires de gym sur chaise
- Poursuite des séances de peinture avec une participation financière de l'association *Peintres en Liberté*
- Poursuite de l'aménagement de la bibliothèque et de la réorganisation des espaces dans la grande salle de réunion (espace bibliothèque, espace jeux, espace billard)
- Création d'une régie pour l'encaissement des redevances afin d'améliorer le service rendu aux résidents et d'assurer un meilleur suivi des impayés

Perspectives 2022

- Exposition du travail réalisé par les résidents dans le cadre des séances de peinture lors de la journée *Peintres en Liberté* au mois de mai
- Poursuite des animations financées par la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie (gym sur chaise, peinture, Madame Plume) et proposition de nouvelles activités (chorale, animations en patois...)
- Mise en place d'un programme mensuel d'animations assurées par un agent de la résidence : loto, ateliers mémoire, jeux de société...
- Acquisition du logiciel BL Hébergement (dossier résident, facturation...)
- Financement par l'ARS du logiciel BL Soins dans le cadre du plan ESMS numérique pour améliorer les transmissions entre les agents et garantir un meilleur suivi des résidents
- Travaux d'accessibilité : mise aux normes des sanitaires des deux salons, réfection du parking, des allées, des lumières extérieures, remplacement des bancs extérieurs, remplacement d'une rampe d'escalier



2- 3 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Centre Aquatique



1
0
0

1
0
0

Centre Aquatique « Plouf »

Le Centre Aquatique est géré depuis le 1^{er} janvier 2018 par la société EQUALIA, dans le cadre d'un marché de prestation de services.

Ce premier contrat a pris fin au 30 juin 2021. A l'issue d'une nouvelle procédure de consultation, la société EQUALIA a été à nouveau déclarée attributaire d'un second marché conclu pour une nouvelle période de 3 ans.

Sont confiés au titulaire du marché :

- ✓ La gestion complète du service (gestion administrative, financière et comptable de l'équipement, gestion de la billetterie, perception des recettes)
- ✓ L'accueil des usagers (particuliers, clubs, scolaires ...) et la mise en place d'activités physiques aquatiques
- ✓ Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages (gestion des fluides, entretien et maintenance préventive des installations et des équipements)



Bilan des activités et animations

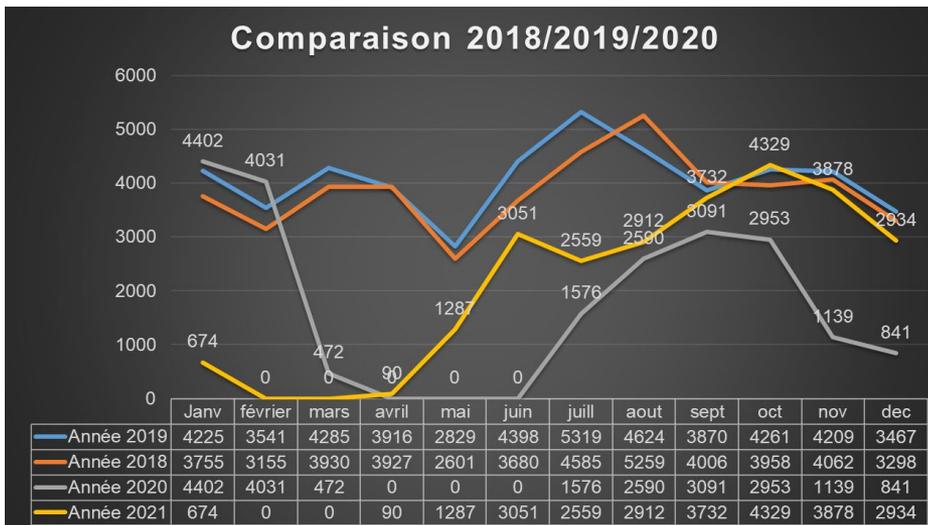


L'année 2021 a malheureusement été marquée par de très longues périodes de fermeture, en raison de la crise sanitaire, et par des restrictions de fréquentations et d'activités (jauge, pass sanitaire ...).

Néanmoins, nous avons pu constater à partir de septembre une reprise importante des adhésions aux différentes activités (cours de natation, aquafitness). Les entrées individuelles n'ont quant à elle pas repris le rythme des années antérieures.

1
0
2

1
0
2



En 2021, nous avons enregistré 25 486 entrées (contre 22 746 en 2020) malgré une fermeture totale de l'équipement du 16 janvier au 09 juin 2021 (réouverture partielle du bassin extérieur au 27 avril 2021).

Bilan global de fréquentation 2012- 2021 :

Année	Adultes	Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	CE	TOTAL	
2012	27 532	14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	/	66 201	
2013	23 165	10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	/	56 874	
2014	20 792	7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	/	50 294	
2015	20 618	7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	/	49 085	
2016*	17 136	6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	/	38 182	
2017*	8 077	3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	/	19 568	
2018	unitaire	Abon°	5 372	367	841	7 892	2 156	108	2 041	8 980	25	338	46 414
	7 444	10 850											
2019	unitaire	Abon°	5 472	567	1 683	8 617	1 761	124	2 388	9 200	103	490	49 240
	7 593	11 242											
2020	unitaire	Abon°	2 318	241	682	3 910	1 079	59	1 126	5 476	150	140	22 746
	3 481	4 084											
2021	unitaire	Abon°	2 187	210	552	5 338	1 729	57	1 312	5 765	79	111	25 486
	3 299	4 847											

* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

Année 2020 : fermeture du 15 mars au 30 juin 2020 – fermeture partielle (scolaires uniquement) à compter du 30 octobre 2020.

Année 2021 : fermeture du 16 janvier au 09 juin 2021 – réouverture partielle bassin extérieur à compter du 27 avril 2021

Tout au long de cette année 2021, notre prestataire s'est attaché à donner un nouvel élan au centre aquatique durement touché par la crise sanitaire.

Une importante campagne de communication a été déployée à la ré-ouverture du site le 09 juin 2021, avec l'organisation en parallèle d'une journée événement « 12h de natation ».

Les créneaux d'activités aquafitness ont également été réaménagés, passant d'une durée de 45 mn à 30 mn mais avec beaucoup plus de créneaux tout au long de la semaine. Cet aménagement a été justifié par un changement des habitudes des usagers qui privilégient aujourd'hui les cours encadrés au détriment de la nage libre.

1
0
4

1
0
4

Les animations ont également pu reprendre à partir de septembre avec plusieurs temps forts :

- Animation Halloween le 27 octobre 2021
- Soirée Zen le 30 novembre 2021
- Animation Noël le 19 décembre 2021



Maintenance et travaux :

La maintenance du site est assurée régulièrement par notre prestataire, par un technicien dédié au site. Il s'appuie également sur 2 prestataires :

- Global technique : pour le traitement de l'eau
- Missenard : pour le traitement de l'air et le chauffage

Au cours de l'année 2021, plusieurs travaux et réparations ont été effectués :

- Réparation de fuite sur le circuit ECS
- Gammes de maintenance
- Remplacement d'une pompe
- Remplacement du dispositif de régulation des bassins
- Remplacement des masses filtrantes des filtres du bassin intérieur
- Pose de caméras de surveillance extérieures

Depuis fin octobre 2021, notre prestataire rencontre un incident sur le silo bois de la chaudière. Après recherche de pannes, il s'avère que le bras articulé est endommagé et nécessite son remplacement. La pièce est en commande auprès du fabricant mais nous faisons face à d'importants retards de livraison.

1
0
5

1
0
5

Bilan Global pour la Communauté de Communes

Charges d'exploitation (forfait versé à EQUALIA + Missenard) :	580 682,14 €
Frais d'entretien et grosses réparations :	72 596,91 €
Taxes foncières / frais bancaires :	21 341,01 €
Recettes d'exploitation (régie + subvention du Département) :	107 168,07 €
A déduire (remboursement COVID):	- 1 537,50 €
Reversement excédent (2019, 2020) :	21 854,50 €
Solde reste à charge :	547 134,99 €

(montant HT – assujettissement au régime réel de TVA)



Ecole de musique intercommunale



2 lieux d'enseignements : Montval-sur-Loir et Marçon.

Les chiffres qui apparaissent dans ce document sont basés sur la rentrée 2021-2022.

La crise sanitaire a pour la seconde année consécutive limitée drastiquement les possibilités de production des élèves. Toutefois, dans un contexte défavorable à la pratique artistique, la communication de l'école, initiée l'année précédente, a permis de maintenir le niveau des effectifs qui passent de 211 à 215 élèves cette année. Les variations les plus notables sont liées au développement des musiques actuelles avec des effectifs en musiques qui passent de 6 à 14 élèves en formation musicale, et de 9 à 14 élèves en guitare musiques actuelles. Les autres classes sont globalement stables.

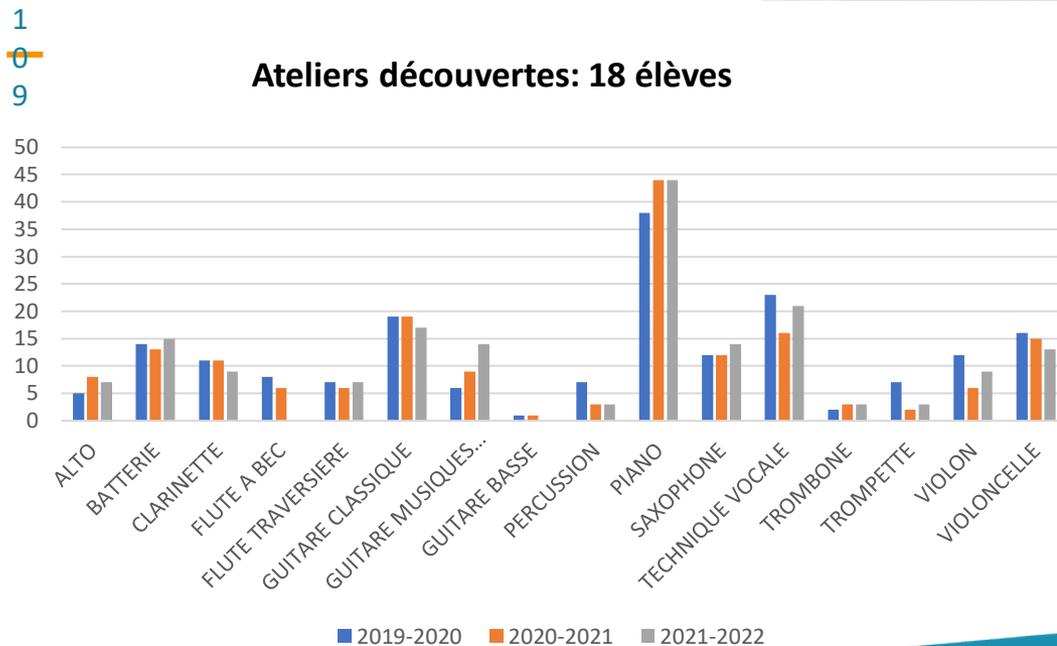
1
0
8 La mise en œuvre à la rentrée de septembre 2021 d'un parcours spécifique pour les 18 mois / 3 ans n'a pas rencontré son public. Cette activité ne sera pas reconduite l'année prochaine. Nous avons par ailleurs pu contractualiser pour la première année avec l'association « Au Pays des Nounous » vers laquelle nous proposons tous les 15 jours dans les murs de la Castélorienne des séances de musique en langage des signes à l'attention des plus jeunes accompagnés des assistances maternelles.

1
0
8

La nouvelle formule des interventions en milieu scolaire a permis de passer de 700 enfants à 1 100 enfants sensibilisés à la musique toute l'année, sur tout le territoire en s'ouvrant également aux écoles maternelles.

Cours individuels, formation musicale et pratiques collectives

FORMATION MUSICALE (FM)	2020/2021	2021/2022
EVEIL	27	19
FM 1 ^{er} Cycle	59	60
FM 2 ^{ème} cycle	14	11
FM adultes	21	24
FM Musiques actuelles amplifiées	6	14
TOTAL	121	128

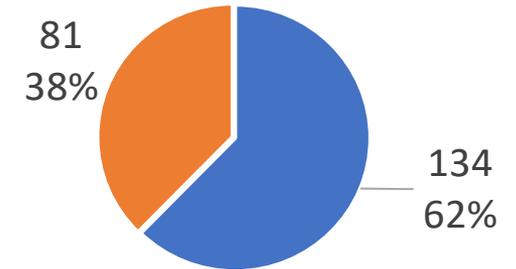


Pratiques collectives	2021/22	Durée et récurrence
Orchestre petites Cordes	5	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	11	1h00/semaine
Atelier Jazz	10	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	10	Par session- stage
Ensembles violoncelles	5	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	7	1h00/semaine
Atelier technique vocale	10	2h par mois
Musique de chambre	16	Sur rdv
Atelier guitare classique	5	1h00/semaine
Atelier guitares & chansons	3	1h00/semaine
Atelier percussions	3	1h00/semaine
Atelier techniques vocales	4	1h00/semaine

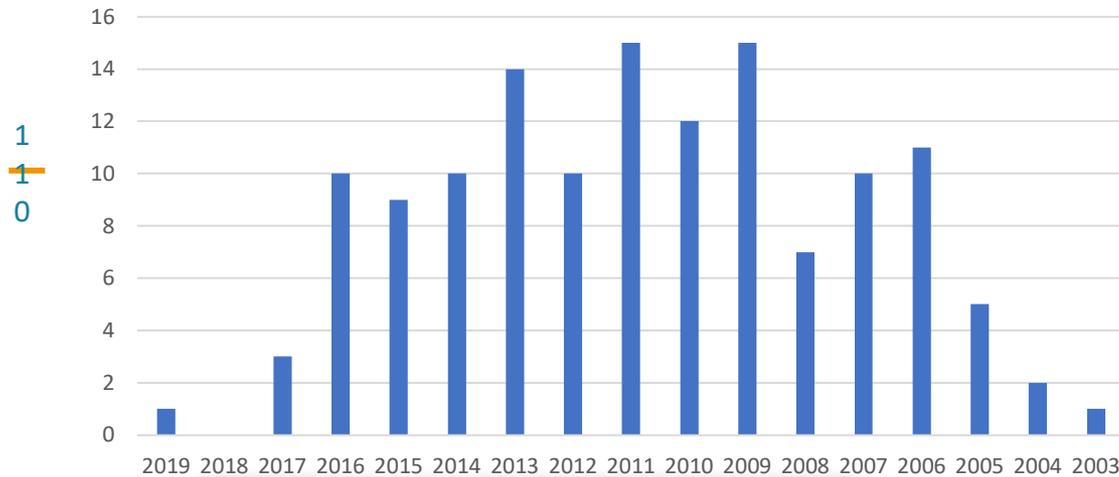
Les élèves: âge, provenance



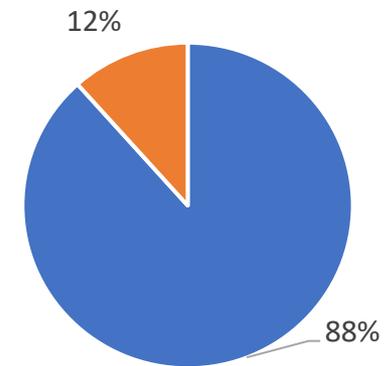
Répartition enfants et adultes



Répartition des enfants par âge



Répartition des inscriptions



■ CCLLB ■ Hors CCLLB

L'équipe pédagogique :

- 1 directeur : Régis André
- 1 secrétaire : Catherine Peschang
- 17 enseignants: dont 3 intervenants en milieu scolaire
- 144 h d'enseignement spécialisé hebdomadaire
- 40 h d'Interventions en milieu scolaire hebdomadaire

1
1
1

Les enseignants et intervenants	2021/2022
Nombre total	17
Titulaires	9
Stagiaires	0
CDI droit public	5
Contractuels	3

Instrument	Marçon	CDL	Heures hebdomadaires
Batterie	Mercredi	Mercredi et jeudi	8
Clarinette		Mardi et Jeudi	4,5
Flûte à Bec	Cours arrêtés en juin 2021 suite à départ en retraite et recrutement infructueux		
Flûte Traversière	Mercredi et jeudi	Mardi, mercredi et vendredi	3,75
Guitare	Mardi et Mercredi	Mercredi et jeudi	9
Guitare accompagnement et électrique	Mardi et Mercredi	Jeudi	7
Guitare basse	Mardi et mercredi	Jeudi	0
Percussion	Mercredi		1,5
Piano	Mardi, mercredi et samedi	Mardi, mercredi et samedi	22,75
Saxophone	Mercredi	Jeudi	7,5
Technique vocale	Mercredi et Jeudi	Lundi et vendredi	10,75
Trombone		Lundi	1.25
Trompette		Samedi	2
Alto	Mercredi et samedi	Vendredi	4
Violon	Mercredi	Vendredi	5,25
Violoncelle	Samedi	Mardi et mercredi	8,25

➤ La saison Culturelle 2020-2021



DATE	HEURE	SUJET	LIEU
Mercredi 14 octobre 2020	19h	Concert « méli mélo »	Auditorium de Marçon
Samedi 12 juin 2021	13h30 à 19h	Audition de piano	Auditorium de Marçon
Lundi 14 juin 2021	18h30 à 20h	Audition de flûte traversière	Auditorium de Marçon
Dimanche 20 juin 2021	16h	Concert de clarinette	Auditorium de Marçon
Mercredi 23 juin 2021	15h à 18h	Audition de saxophone	Auditorium de Marçon
Samedi 26 juin 2021	10h à 14h	Audition de violon / alto	Auditorium de Marçon
Mercredi 30 juin 2021	14h30 à 18h30	Audition de guitare classique puis musiques actuelles	Auditorium de Marçon
Jedi 1 ^{er} juillet	19h	Concert Eventail	Lhomme

La majeure partie de la programmation de l'année a du être annulée du fait des restrictions sanitaires en vigueur.

Pour la même raison, l'école n'a pu se produire à l'extérieur de ses murs.



1
1
3

CARNUTA

la maison de l'Homme et de la forêt



1
1
3

5 agents en 2021 :

- Responsable du site : Sandy SERVANT (1 ETP)
- 2 agents d'accueil et d'animation : Emmanuelle EHMIG (1 ETP) et Clothilde LEDUC (80% ETP)
- 1 animateur nature Adrien THORET-BAUCHET (80% ETP – Passage à 100% ETP au 1er mai 2022)
- 1 agent d'entretien : Marie-Christine Vallée : 6/35ème

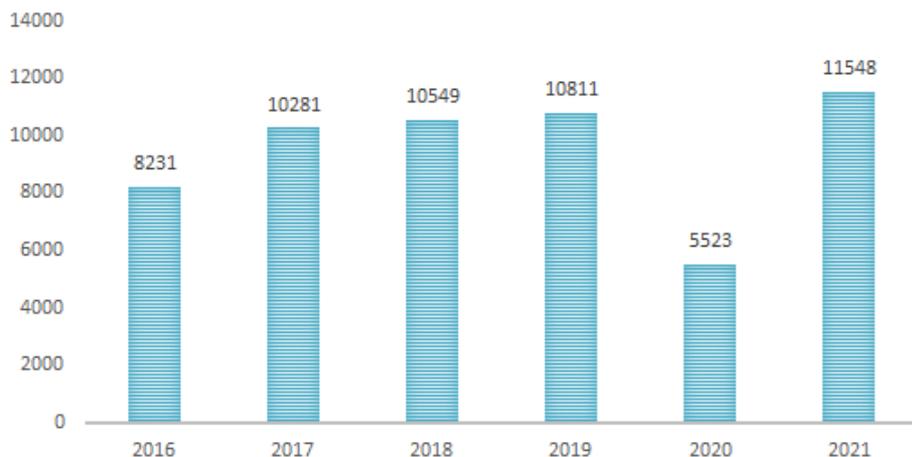
Des agents annualisés pour répondre à la saisonnalité des activités de Carnuta

1
1
4

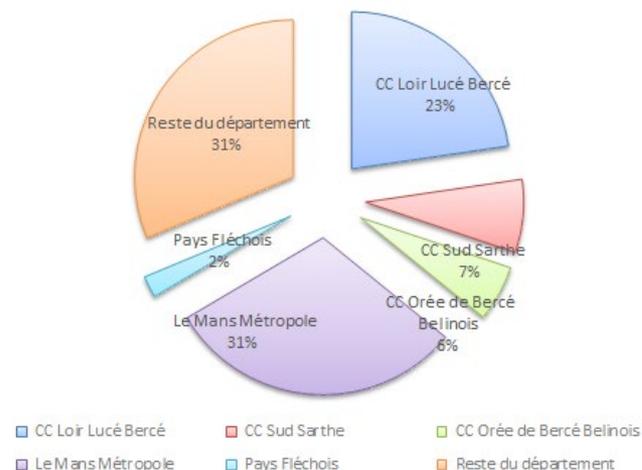
- Période de fermeture annuelle durant le mois de janvier
- Des horaires d'ouverture adaptés aux saisons
- Une période d'accueil scolaire intense d'avril à début juillet
- Une mobilisation plus importante sur les vacances scolaires pour les individuels

➔ L'établissement est resté fermé du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021 inclus à cause de la Covid-19. L'équipe s'est adaptée durant cette période : activités en extérieur pendant les vacances scolaires et intervention directement dans les écoles.

FRÉQUENTATION ANNUELLE

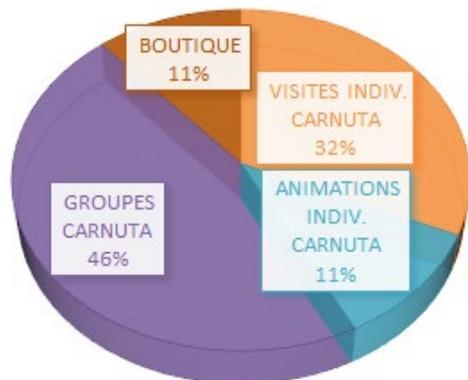


Répartition Département Sarthe



- Malgré les 4 mois et demi de fermeture dû à la covid-19, la fréquentation a été supérieure aux années précédentes. Cela est dû en partie par le maintien d'activités en extérieur et en classe durant la période de fermeture administrative. Et par le succès de l'exposition Playmobil qui a permis de doubler la fréquentation estivale. Nous avons donc atteint une fréquentation de 11 548 visiteurs (soit + 6.8% par rapport à l'année 2019). Elle se répartie de la manière suivante : 61% d'individuels et 39% de groupes.
- Les 3 régions les plus représentées sont les Pays de la Loire (79.2%), le Centre (9.2%) et l'Île de France (4,3%).
- Répartition Sarthe: CDC CCLLB : 23% (16% en 2020), CDC Orée de Bercé Belinois : 6% (7% en 2020), Sud Sarthe: 7% (6% en 2020), Le Mans: 31% (31% en 2020). La prédominance des visiteurs sarthois et l'augmentation des personnes venant de notre territoire confirme le développement du tourisme local et de proximité durant cette crise sanitaire.

RECETTES 2021 EN %



Répartition recettes	en % 2021	Recettes 2021
VISITES INDIV. CARNUTA	32	19 712,00 €
ANIMATIONS INDIV. CARNUTA	11	6 700,00 €
GROUPES CARNUTA	46	28 715,00 €
BOUTIQUE	11	7 064,00 €
TOTAL	100	62 191,00 €

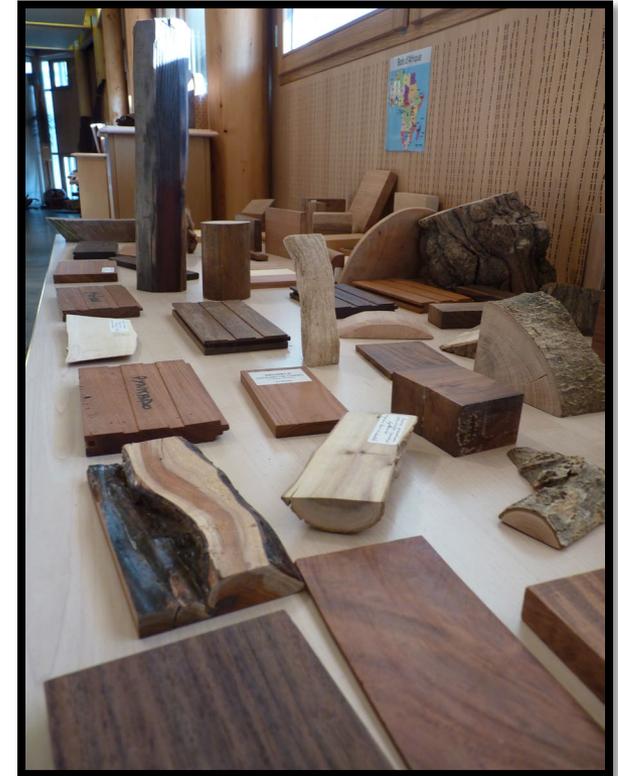
- 6 La covid-19 a eu un impact sur l'accueil des groupes. En effet, Carnuta étant fermé jusqu'à la mi-mai, les écoles n'ont pas souhaité se déplacer sur la fin d'année scolaire dû à leur contrainte de protocole sanitaire. Néanmoins, le fait d'intervenir directement dans les classes et dans l'environnement naturel proche des écoles a sauvé cette saison et répondu aux attentes des enseignants de sortir un peu hors des classes. Cela a donné lieu à de beaux partenariats. Par exemple avec l'école de St Mars d'Outillé où nous sommes intervenus plusieurs fois dans toutes les classes de l'école, pour un total de 18 prestations. Des projets ont eu lieu dans différentes écoles : Le Lude, Louplande, Mulsanne, Montoire sur le Loir, Malicorne...
- Lors de la fermeture de Carnuta, les animations en extérieur ont été réalisées selon les préconisations avec une jauge de 5 personnes à chaque fois. Une soixantaine d'animations ont été programmées sur 2021 avec un taux de remplissage à 79%.

Quelques réalisations en 2021 :

- ✓ Fin des travaux de muséographie de l'exposition permanente (trappes sur le sol et jeu des résineux)
- ✓ Réalisation de l'inventaire de la collection de l'ancien musée du sabot : environ 1600 artefacts et documents. Inventaire complet réalisé + travail d'un stagiaire sur la réalisation d'un lexique dédié aux outils du bois.
- ✓ Réalisation du contenu des audioguides en 4 langues (mise en service en février 2022).



- ✓ Réalisation d'un reportage photo et vidéos avec figurants.



1
1
8

Quelques projets :

- ✓ Evaluation des audioguides auprès du public
- ✓ Débuter l'inventaire de la collection des bois du monde de M. Lantin
- ✓ S'investir dans le projet culturel et scientifique du musée en débutant la réflexion sur le projet éducatif de l'établissement
- ✓ Prospection et changement du logiciel de billetterie

Espaces publics numériques



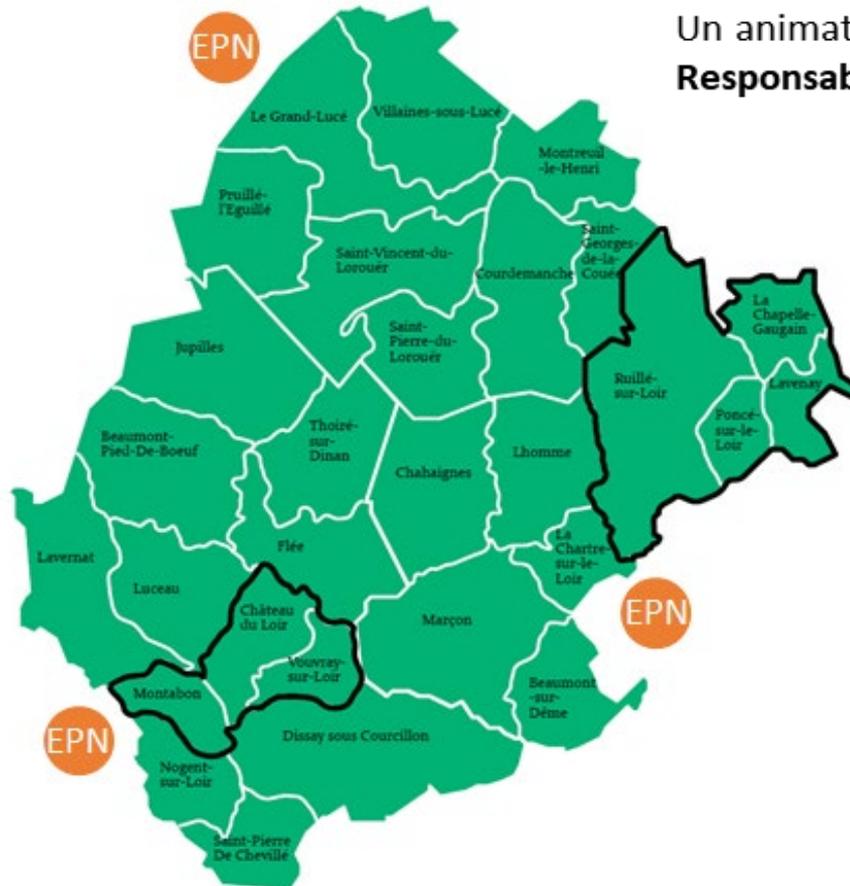
Rue de la bascule
72500 Château du Loir

pierrick.jousse@loirluceberce.fr

06 29 71 23 35

3 espaces numériques sur le territoire communautaire

Un animateur (24 heures) : **Pierrick JOUSSE**
Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies



Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

Deux autres lieux d'accueil

- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

Des tarifs abordables

Individuels :

Abonnement 1 an :	10 €
Abonnement 3 mois :	5 €
Abonnement 1 mois :	2 €
Consultation ponctuelle -2 heures (touristes, dépannage ligne rompue, etc...) :	1 €

Accompagnement des Associations dans leur projet numérique : 16 €

Organisme formation :

(sans intervention animateur),	
minimum 2 stagiaires par heure - maximum 6 stagiaires par heure :	20 €
Pour une journée entière (9h00 - 12h00 14h00-17h00) :	100 €

Impression :

Par feuille en noir et blanc	0.20 €
Par feuille en couleur	0.40 €

1
~~2~~
1

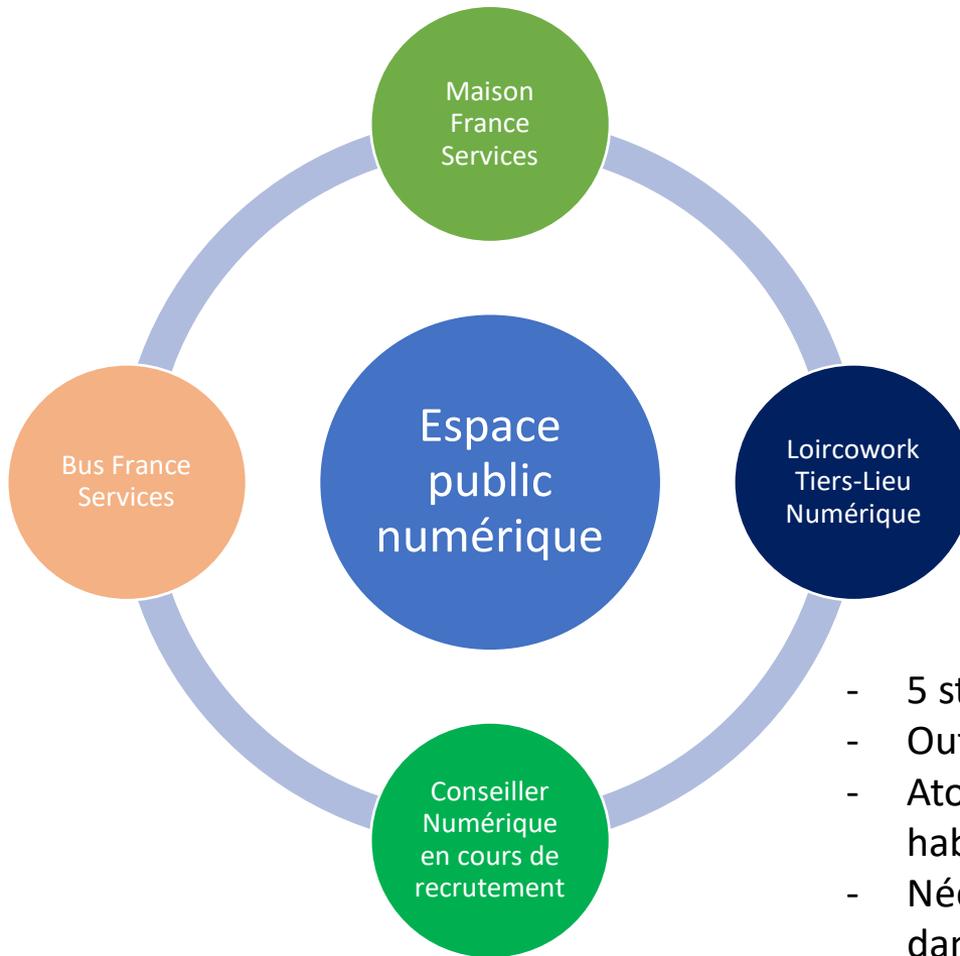
1
~~2~~
1

Des ouvertures au public optimisées

Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Lundi après-midi De 13h30 à 17h30	Mardi matin De 9h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 13h30 à 17h30
Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 14h00 à 17h30	Vendredi matin De 9h00 à 12h00	
Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 14h00 à 17h30	Jeudi Matin De 9h00 à 12h00	

1
2
2

1
2
2

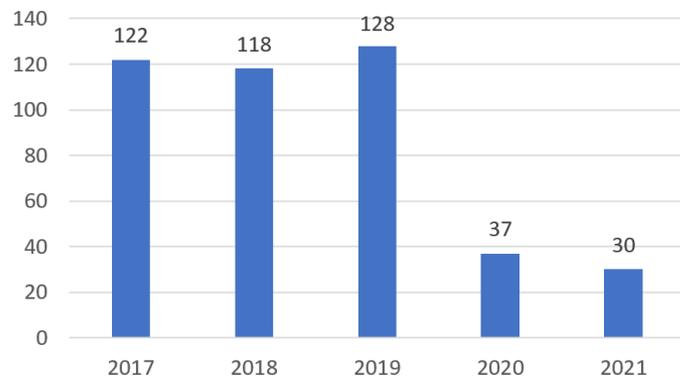


123

123

- 5 structures sur le territoire
- Outils numériques pour publics différents
- Atouts pour le territoire et pour les habitants
- Nécessité d'un maillage dans le temps et dans l'espace
- Identifier les structures pour orienter les habitants

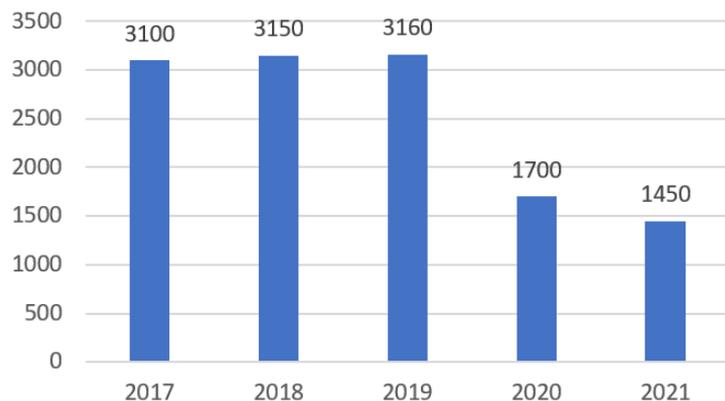
Nombre d'abonnements en cours



Bilan 2021 :

- Des restrictions d'accès jusqu'à l'été qui a accentué la chute de fréquentation
- Poursuite d'ateliers en visio pour maintenir l'activité
- Reprise des abonnements et de la fréquentation à partir de novembre

Fréquentation



Projet 2022 :

- relance de l'activité de l'espace numérique (post covid)

2021

- Formation numérique des bibliothécaires avec le département de la sarthe
- Formations Argos – Retour à l’emploi – partenariat avec le département de la Sarthe (mai)
- Formations Argos – Retour à l’emploi – partenariat avec le département de la Sarthe (novembre)

2022

- Formation numérique des bibliothécaires avec le département de la sarthe
- Formations Argos – Retour à l’emploi – partenariat avec le département de la Sarthe
- Formation initiale de parents doté de PC portables, dispositif en partenariat avec le collège de Bercé

Les Moulins de Paillard

Depuis 2009, Shelly De Vito et James Porter sont les co-directeurs artistiques de ce lieu dédié aux arts contemporains.

En 2016, le centre devient *Atelier de fabrique artistique*, label attribué par le Ministère de la Culture à seulement 27 lieux en France.

Un partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Vallée du Loir (PETR) existe au travers du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) qui permet aux artistes d'intervenir directement dans les écoles.



1
2
6

1
2
6

En 2021, la commission culture-tourisme-sport de la Communauté de Communes a poursuivi le travail engagé sur le devenir de ce lieu; elle souhaite consolider le travail mené par l'association les Moulins de Paillard et l'inscrire dans son projet culturel.

Du fait de la crise sanitaire, l'activité s'est partiellement réduite en 2021 et de nouvelles initiatives ont été développées

2021, l'année de la création de l'école de Milling

- L'année 2021 est restée marquée par des restrictions sanitaires importantes en particulier en milieu scolaire
- En réponse à ces contraintes sanitaires, un programme d'atelier en plein-air a été développé « Suivre l'enfant, suivre le Loir »



1
2
7



Quelques règles de l'École de Milling, imaginées par les élèves

Être généreux(se)

Toujours essayer

Dire merci à la nature

S'amuser !

Oser et expérimenter

Ne jamais beurker le miam de l'autre !

- Inspiré des pédagogies du « faire soi-même », l'objectif est d'encourager l'indépendance de l'enfant. Ce programme prend la forme de stations de différentes thématiques artistiques (musique, danse, construction, graphie) et propose des outils adaptés, du matériel ludique avec lesquels les participants explorent les activités

1
2
7

Quelques chiffres en 2021

- L'association a accueilli environ 3 200 visiteurs avec 106 jours d'ouverture au public
- Ils ont travaillé avec 8 établissements scolaires :
 - Lycée Nazareth à Ruillé
 - Collège du Grand-Lucé
 - Ecole de Poncé sur le Loir
 - Ecole de Ruillé sur le Loir
 - 2 écoles primaires du Mans (quartier des Sablons)



*Partita, d'Ambra Senatore avec le Centre Chorégraphique National de Nantes
Représentation en intérieur à jauge réduite*

🔍
Frac
Archive
🔍



Étoiles distantes

—

Le passé est un autre pays

—

Les Moulins de Paillard
72340 Poncé-sur-le-Loir

—

06 42 63 02 70

→ moulinsresidence@gmail.com

→ [Site des Moulins de Paillard](#)

Ouverture le vendredi.

Clémence de Montgolfier 29.05 / 15.08.

21

→ *Étoiles distantes*, parcours d'expositions et d'événements conçus et initiés par le Frac des Pays de la Loire avec la complicité des partenaires en Région.

Résolument protéiforme, la pratique de Clémence de Montgolfier se caractérise par sa dimension relationnelle, invitant le public à prendre part à des expériences diverses. Depuis 2010, elle est à l'initiative avec l'artiste américaine Niki Korth de l'œuvre-programme *The Big Conversation Space*, qui s'incarne en autant de jeux, d'événements, de discussions et de publications que d'œuvres d'art.

- 32 artistes accueillis en résidence contre 50 en année normale
- Environ une trentaine d'évènements organisés dans le respect des règles sanitaires

Le Passé est un autres pays, une recherche de Clémence de Montgolfier, du 29 mai au 15 août 2021. (L'exposition était prévue en mars 2021 et reportée dû à la situation sanitaire). En partenariat avec la Fondation des Artistes (Paris) et le Frac des Pays de la Loire, dans le cadre du projet *Étoiles Distantes*.

Une volonté d'ouverture et coopération avec les associations locales des Moulins de Paillard en 2021 :



Le café associatif des Guernazelles



Marché de Noël en décembre 2021

La poursuite d'évènements forts aux Moulins de Paillard en 2021 :



Exposition Cog-Cognition



Sundance avec Artémis Ploegart et Louis Hothothot Août 2021

1

les moulins de paillard présentent

Le site des Moulins de Paillard traverse le temps grâce aux bâtis et surtout au moyen des diverses productions qu'ils abritent depuis des siècles. De la teinture et du papier d'autrefois aux œuvres contemporaines et innovations numériques de nos jours, la vie de ce lieu historique interroge la notion même d'héritage.

A Paillard, nous estimons que le patrimoine n'est pas seulement ce que l'on reçoit du passé mais ce que l'on en fait pour l'avenir. Cette responsabilité engendre la création d'actions logiques, bienveillantes et pérennes pour assurer la transmission des richesses que le patrimoine offre aux générations futures.

Avec l'exposition cog_cognition, le public est invité à découvrir le projet de développement culturel et patrimonial que l'association Les Moulins de Paillard conçoit et initie avec ses partenaires depuis bientôt douze ans.

Tout au long de l'année, l'Atelier de Fabrique Artistique des Moulins de Paillard œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du lieu à travers une programmation artistique et culturelle ouverte à toutes et à tous.

cog_cognition

18 septembre - 28 novembre

vernissage le 18 septembre à partir de 16h

directeurs artistiques
Shelly De Vito et James Porter

les moulins de paillard
pst o loir en vallée 72

Poncé sur le Loir se situe près de Vendôme dans la Vallée du Loir, entre Tours et Le Mans, à 194 km de Paris.

Les Moulins de Paillard bénéficient du soutien du Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles, de la Région Pays de la Loire, du Département de la Sarthe, la communauté de communes Loir Lucé Bercé et la commune de Montval-sur-Loir.





2- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

1
~~3~~
1

1
~~3~~
1

Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire

4 Associations présentes sur le territoire organisent pour le compte de la collectivité la gestion de divers services pour la petite enfance, l'enfance, les jeunes publics et les familles. 3 de ces associations sont labellisées Centre social par la CAF et reconnu dès lors comme des acteurs structurants de l'animation de la vie sociale sur le territoire. Afin de soutenir l'action de ces associations, la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé les subventionne annuellement.



CS Loir et Bercé

- ✓ Service petite enfance : Relai Petite Enfance + Multi-accueil Pom'Reinette
- ✓ Service enfance : Accueils de Loisirs sans hébergement
- ✓ Service Jeunesse : Local jeunes + Séjours vacances + Animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point d'appui à la vie associative, participation des familles et des habitants, commission Senior

Participation annuelle 2021

503 046,72 €



CS Val du Loir

- ✓ Relai Petite Enfance
- ✓ Service enfance : Accueils de Loisirs sans hébergement + accueil du mercredi
- ✓ Service Jeunesse : Local jeunes + Séjours vacances + Animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point ressource pour les associations
- ✓ Epicerie solidaire

Participation annuelle 2021
225 145,10 €

Multi-accueil associatif
« Les P'tits Loirs »

Participation annuelle 2021
47 328 €



CS Le Grand-Lucé

- ✓ Service Petite enfance : Relai Petite enfance + Multi-accueil Les Galipettes
- ✓ Service enfance : ALSH
- ✓ Service Jeunesse : Séjours + animations ado
- ✓ Service Familles et parentalité
- ✓ Animation de la vie sociale : Point d'appui à la vie associative, participation des habitants, actions intergénérationnelles
- ✓ Aide alimentaire

Participation annuelle 2021
: 277 604,25 €



Dispositif France Services

L'organisation et la gestion France Services ont été confiées par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé à l'Association CENTRE SOCIAL RURAL de Lucé, dont le siège social est établi au 2, rue de Belleville 72150 Grand-Lucé

2 établissements France Services sont implantés sur le territoire de la Communauté de communes : une structure fixe et une structure en itinérance.

1
3
3

Structure fixe : Maison France Service, Le Grand-Lucé

Deux agents d'accueil sont en mesure de donner des informations de premier niveau sur les services publics partenaires de la France Services LLB et d'accompagner les usagers dans les différentes étapes de leurs démarches administratives (aide au remplissage de formulaires, constitution des dossiers, prise de rendez-vous en direction des services concernés pour des démarches plus complexes, etc.).

1
3
3



2021, l'année de mise en service du Bus France Service

Deuxième structure communautaire France Service, le Bus a été labellisé en octobre 2021 sous la dénomination de «Bus France Services en Loir Lucé Bercé». Le Centre Social Rural de Lucé en est également gestionnaire et animateur par délégation de la communauté de communes. Le Bus France services intervient sur l'ensemble de la communauté de communes Loir Lucé Bercé et compte actuellement 21 lieux de permanences sur 20 communes différentes.

Les partenaires opérateurs sont les mêmes que ceux de l'espace fixe au Grand-Lucé

Inauguration le 15 novembre 2021 à Lavernat



Subvention versée au Centre social rural de Lucé	Versé en 2021
Au titre de la Maison France Service	45 000 €
Au titre du Bus France Service	8 400 €
Total	88 570,68€

Structuration de la démarche de Convention Territoriale Globale : lancement du diagnostic social / santé de territoire

Il s'agit d'une convention de partenariat signée entre la Caisse d'Allocation Familiale de la Sarthe (CAF) et la Communauté de communes. Cette convention succède au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

L'élaboration de cette CTG diffère des CEJ et repose sur une démarche stratégique et partenariale aboutissant à l'élaboration d'un projet social de territoire.

1
3
5

- La CTG intègre :
 - ✓ Un diagnostic de l'état des besoins de la population
 - ✓ Un recensement de l'offre d'équipements existante
 - ✓ Une identification des objectifs stratégiques en matière de projet social de territoire
 - ✓ Un plan d'actions précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants
 - ✓ Les modalités d'intervention et les moyens mobilisés
 - ✓ Les modalités d'évaluation et de pilotage de la démarche

1
3
5

Premières étapes et perspectives pour la démarche de Convention Territoriale Globale

L'année 2021 a été consacrée aux premières étapes de réalisation :

- Choix d'un prestataire extérieur pour l'accompagnement à la réalisation du diagnostic : Mazars a été retenu suite à la consultation en mai 2021
- Phase de cadrage et premières étapes de réalisation du diagnostic :
 - Entretiens stratégiques avec les acteurs du territoire
 - Administration de deux questionnaires : un à destination des habitants, un à destination des professionnels de santé

1
3
6

1
3
6

La Communauté de Communes bénéficie d'un soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et de la Région des Pays de la Loire (sur le volet santé) pour la réalisation de ce diagnostic

Soutien financier au profit des associations à vocation aide alimentaire

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2021
Restos du cœur	2 000 €
Secours catholique	2 000 €
Banque alimentaire	1 381 €
Total	5 381 €

1
3
7

Soutien financier au profit des associations de soutien à l'insertion sociale et professionnelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2021
ATRE Chantier	6 000 €
Mission locale Sarthe et Loir	82 570,68 €
Total	88 570,68€

1
3
7



2- 5 Eau

1
~~3~~
8

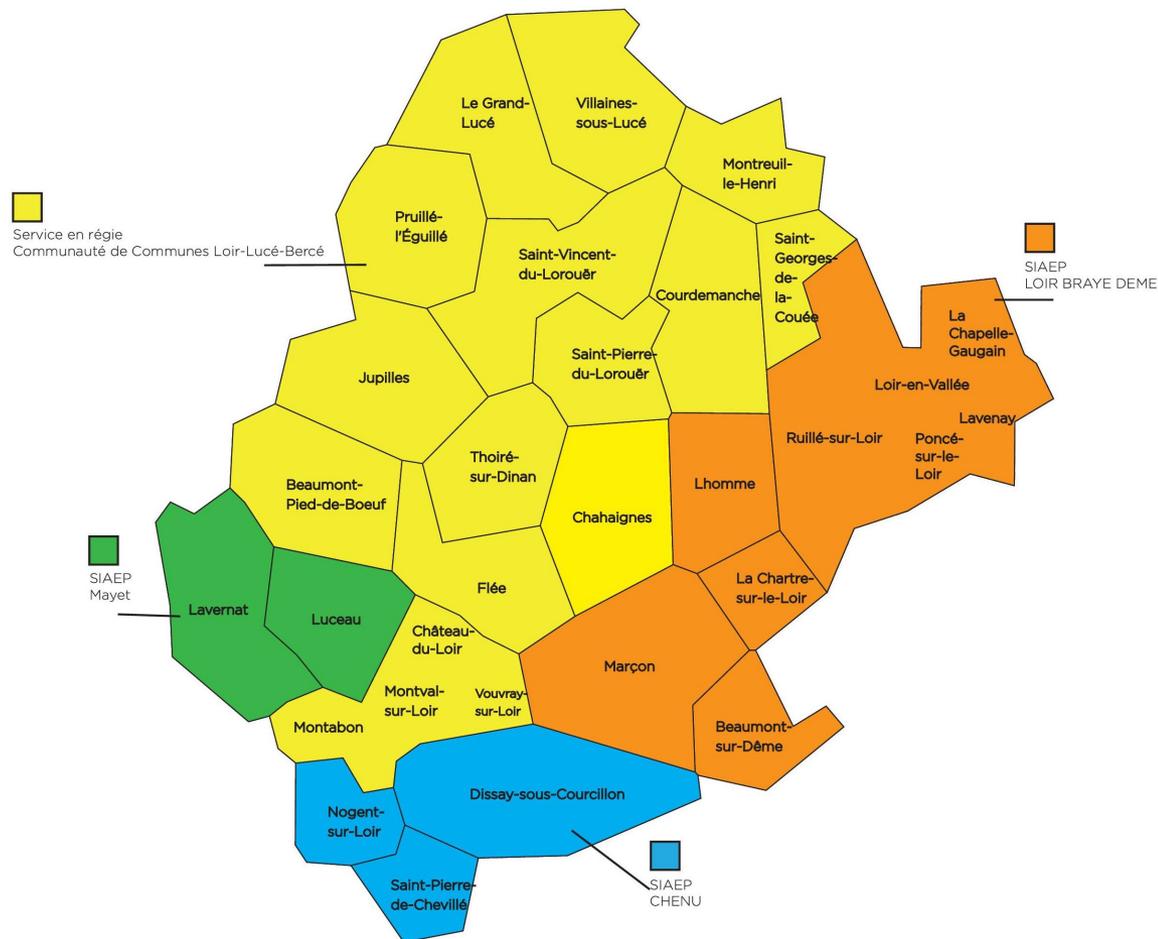
1
~~3~~
8

Eau

Périmètre du service

Le périmètre du service d'eau Loir-Lucé-Bercé comprend depuis le 1^{er} janvier 2019 le territoire du syndicat des eaux de Bercé, celui de la Régie de Montval-sur-Loir et celui du service d'eau de la Communauté de Communes (ex-Communauté de Communes de Lucé), soit 14 communes sur **303,67 km²**.

Au 31 décembre 2021, il dessert **9 614** abonnés soit **14 543** habitants.



Aujourd'hui, le service d'eau s'articule comme suit :

Pour la partie administrative (accueil physique et téléphonique des abonnés, facturation, comptabilité), deux pôles sont ouverts au public, un situé au siège de la Communauté de Communes à Montval-sur-Loir, l'autre situé au Grand-Lucé, 6 rue de Belleville.

Les équipes d'exploitation se répartissent également en deux pôles, l'un situé à Montval-sur-Loir et l'autre à St Vincent-du-Lorouër.

1
4
0

Au 31 décembre 2021, le service d'eau comprenait 10 agents d'exploitation, 3 (en ETP) agents administratifs.

1
4
0

Le réseau de distribution est alimenté par **6 zones de captage**. L'eau est stockée dans **13 réservoirs** répartis sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs traitements peuvent être effectués : déferrisation, démanganisation, désinfection.

Le réseau représente **727 kms** de canalisations d'eau, pour **10 147 branchements actifs**.

- Tarifs de l'eau au 1^{er} janvier 2021 en HT

	Bercé Montval	Lucé
Abonnement annuel	54,97 €	79,60 €
Consommation jusqu'à 500 m ³	0,91 €	0,9999 €
De 500 à 1000 m ³	0,68 €	
Supérieur à 1000 m ³	0,51€	

Le service d'eau facture également pour les communes de Montval-sur-Loir, Courdemanche, Montreuil le Henri, Pruillé l'Eguillé, Saint Georges de la Couée, Saint Pierre du Lorouër, Saint Vincent du Lorouër et Villaines sous Lucé, la part assainissement collectif, qui est ensuite transférée aux communes concernées avec leurs impayés.

Le service d'eau gère aussi les différentes taxes de l'Agence de l'eau (encaissement, reversement et suivi) ainsi que la TVA.

Au titre de l'année 2021, les recettes de fonctionnement se sont portées à **1 917 752,25 €**, et les dépenses à **1 729 508,97 €**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **16 694,86 €**, ont permis de générer un excédent de **204 938,14 €**.

Concernant l'investissement, les recettes se sont élevées à **621 622,79 €** et les dépenses à **746 506,13 € et 1 178 041,06 € de restes à réaliser**, qui cumulées avec le résultat antérieur reporté de **1 021 736,41 €**, ont entraîné un besoin de financement de **281 187,99 €**.

1 Il y a 7 emprunts en cours sur le budget de l'eau. Ceux-ci seront intégralement soldés en 2032. Le capital restant dû au 31 décembre 2021 est de **597 162,34 €**, avec une annuité d'emprunt de 83 272,78 € en 2021. 1
4
2 4
2

Les amortissements ont représenté la somme de 488 589,44 € en 2021.

Les prévisions 2022 sont de :

- 2 107 452,14 € en section de fonctionnement
- 3 200 792,78 € en section d'investissement, dont 2 375 023,98 € (soit 74,2%) consacrés aux travaux de renouvellement de canalisations touchées par la problématique des CVM.



3 - Compétences facultatives

1
~~4~~
3

1
~~4~~
3

Service public d'assainissement non collectif



1
4
4

1
4
4

Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5311 dispositifs:

COMMUNE	Nombre d'installations
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	162
BEAUMONT SUR DEME	143
1 CHAHAINES	312
6 COURDEMANCHE	264
DISSAY SOUS COURCILLON	305
FLEE	226
JUPILLES	207
LA CHARTRE SUR LE LOIR	100
LAVERNAT	189
LE GRAND LUCE	260
LHOMME	238
LOIR-EN-VALLEE	530

LUCEAU	194
MARCON	355
MONTREUIL-LE-HENRI	126
MONTVAL-SUR-LOIR	299
NOGENT SUR LOIR	144
PRUILLE L'EGUILLE	280
SAINT GEORGES DE LA COUEE	124
SAINT PIERRE DE CHEVILLE	113
SAINT PIERRE DU LOROUEUR	138
SAINT VINCENT DU LOROUEUR	272
THOIRE SUR DINAN	136
VILLAINES SOUS LUCE	194
TOTAL	5 311

Mode de gestion du service :

Le service est géré en régie et est composé de :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, la facturation, organise le planning du technicien, réalise toutes les pièces administratives, supervise le service et réalise ponctuellement des visites ;
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé ;
- une assistante administrative qui s'occupe de la prise de rendez-vous et des envois des courriers et rapports.

1
4
7

1
4
7

Montant des redevances:

	Montant (HT) soumis à TVA (*)
Conception	35 € ou 85 € (en cas de visite sur place)
Exécution	77 €
Diagnostic	82 €
Contre-visite	36 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €
Contrôles de diagnostic Vente	130 €
Redevance forfaitaire majorée pour frais de service (suite aux refus)	164 €
Redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti	164 €

*Taux de TVA en vigueur (10 %)

Éléments techniques :

Nombres de contrôles réalisés :

	2019	2020	2021
Contrôles de diagnostic	165	0	18
Contrôles pour vente	81	143	169
Contrôles de conception	50	33	52
Contrôles de bonne exécution	55	46	89
Contrôles de bon fonctionnement	208	129	189
Total	559	351	517

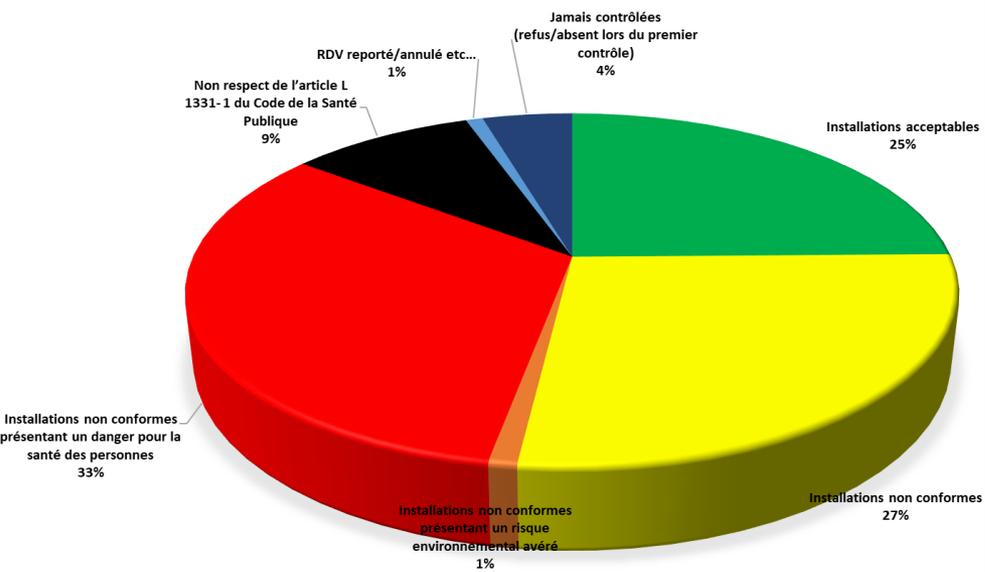
La crise sanitaire et, notamment le confinement strict qui a eu lieu du 17 mars au 10 mai 2020 a très fortement impacté l'activité du service, ce qui a engendré une importante diminution des contrôles en 2020.

Une relance des administrés ayant déposés des dossiers pour réhabiliter leur dispositif d'assainissement non collectif depuis 2006 n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle de bonne exécution a été effectuée en 2021. Ceci explique le doublement du nombre de contrôles de bonne exécution réalisés en 2021.

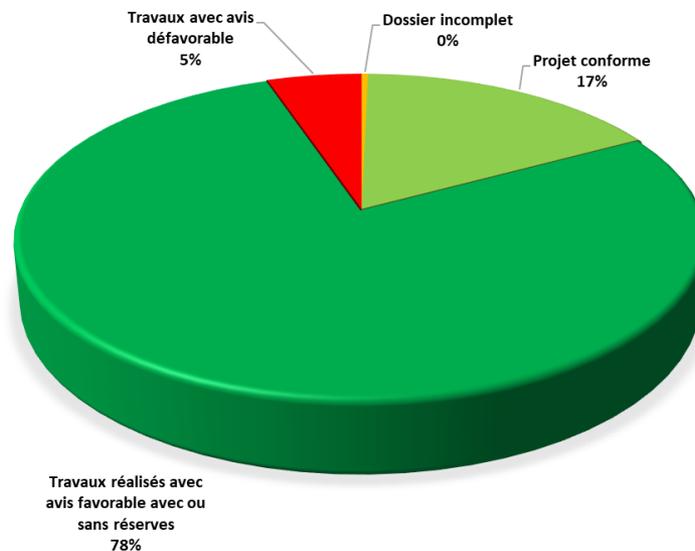
Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :

INSTALLATIONS EXISTANTES



INSTALLATIONS NEUVES



Eléments techniques :

Etat des lieux des installations :

Les installations ne respectant pas l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique quant à elles sont des maisons d'habitation n'ayant aucun dispositif d'assainissement. Les propriétaires doivent réaliser des travaux dans les plus brefs délais et devraient être mis en demeure si nécessaire.

Les installations non conformes représentent près de 61 % des dispositifs.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir a identifié une zone à enjeu environnemental, un bassin prioritaire « Phosphore » sur une partie de la commune de Loir-en-Vallée.

Les installations non conformes contrôlées dans cette zone sont donc considérées comme des installations non conformes présentant un risque environnemental avéré. Au même titre que les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes, elles doivent faire l'objet d'une réhabilitation sous 4 ans.

Les installations conformes regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation.

Les installations neuves regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation. Elles représentent 16 % des installations .

Le nombre d'installations restant à visiter soit les installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle serait de 200 .

Le coût du service en 2021 :

Le budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé fait l'objet d'un budget annexe équilibré par les redevances.

Ce budget comptabilise directement les facturations émises vers les bénéficiaires des contrôles des assainissements non collectifs.

Les dépenses sont constituées par le remboursement prévisionnel de celles supportées par le budget général.

Le résultat de l'exercice 2021 se présente de la manière suivante :

1
5
2

Section de fonctionnement	Compte Administratif 2021 en €
Dépenses	53 518,77
Recettes	61 183,00
Résultat de l'exercice 2021	7 664,23
Résultat antérieur reporté	-1 776,01
Résultat de clôture cumulé exercice 2021	5 888,22

1
5
2

Section d'investissement	Compte Administratif 2021 en €
Dépenses	8 300,00
Recettes	1 418,99
Résultat de l'exercice 2021	-6 881,01
Résultat antérieur reporté	31 838,05
Résultat de clôture cumulé exercice 2021	24 957,04

Les actions envisagées en 2022:

Les propriétaires ayant achetés un bien, dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme, feront l'objet d'une pénalité pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti. Cette pénalité sera reconduite annuellement jusqu'à ce que les travaux aient été réalisés.

1 Les contrôles de diagnostic pour les installations qui n'ont jamais été visitées vont être
5 relancés en 2022.
3

1
5
3

La campagne de contrôles de bon fonctionnement continuera également pendant cette année 2022.

Développement du sport

1
5
4



1
5
4

Un intervenant sportif : Stéphane JOALLAND

Ses missions :

- ✓ Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val de Loir)
- ✓ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ✓ Surveillance et sécurité des activités
- ✓ Accueil des publics



Un équipement sportif : Gymnase du Val de Loir à la Chartre sur le Loir

Secteur éducatif : un service à la population

○ Intervention sur le temps scolaire:

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

Nombre d'écoles concernées : 9 (soit 282 élèves)

Coût annuel en moyenne : 34 000€ (soit 120,57 € par élève) dont 8 140 € pour le transport des élèves vers les équipements.

En 2021 : le transport des élèves vers les équipements a représenté un coût de 7 202€ de janvier à décembre.

○ Trois objectifs généraux :

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices
- ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA)
- ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et aux écoles primaires publiques du territoire (ex cc Val du Loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

Utilisation scolaire			
<u>Collège</u>	Pierre de Ronsard La Chartre		564h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	SIVOS Marçon/ Beaumont	94h00	268h00
	SIVOS Lhomme /Chahaigues	48h00	
	SIVOS la Chapelle /Vancé/ Lavenay	24h00	
	Ecole primaire La Chartre	102h00	

- Malgré le contexte sanitaire, les interventions en milieu scolaire ont été maintenues systématiquement

Occupation du Gymnase du Val de Loir – Hors temps scolaire

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, GRS, Basket Ball, Football, Unss.

Utilisation associatif		
Grs	Gr chartraine	110h00
Karaté	Karaté val du loir	198h00
Tir a l arc	Archers des varenes	176h00
Tennis	Tennis Val du Loir	418h00
Badminton	Centre Social Val du Loir	120h00
Hand ball	Loir Lucé Bercé Hand ball	66h00
Football	FC val du loir	24h00
Retraite sportive	Association « Loisirs Loir et Bercé »	110h00
Sport adapté	Centre Anais marçon	66h00
Retraite sportive	Association DEM	110h00
Basket ball	Asc basket	88h00
Twirling	Pervenches Ruillacoises	88h00

Soutien financier au profit d'Associations à vocation sportive

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2021
Football Club du Val de Loir	5 406,58€
Saint Vincent Lucé Bercé Cyclisme	3 000,00 €
Tennis Club Grand-Lucé	1 500,00 €
Total	9 906,58 €

1
5
9

1
5
9

La Communauté de Communes assure également un financement des actions de formation à destination des encadrants sportifs.

Au titre de l'année 2021, aucun versement n'a été effectué à cette fin.

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations sportives, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

2021, l'année de déploiement du nouveau dispositif « Interventions en milieu scolaire pour l'enseignement musical »

Suite à une modification statutaire, les interventions en milieu scolaire se sont étendues :

Sur le volet géographique, l'ensemble des écoles publiques de la Communauté de communes sont désormais possiblement bénéficiaires des interventions, quel que soit leur secteur géographique ou leur cycle d'enseignement.

Actuellement 3 Dumistes interviennent sur le territoire

- Isabelle PINGAULT : 0,69 ETP, soit 13h45/semaine
 - Juliette RICHARD-LACAPERE : 0,56 ETP, soit 11h15/semaine
 - Marie BOUQUIN: 0,76 ETP, soit 15h15/semaine
- = 2,01 ETP, soit 40h15/semaine**

En sont bénéficiaires, les élèves de la petite-section au CM2, soit environ 1100 **élèves** en 2021-2022

Les interventions se déroulent selon une logique de rotation et de projet

Un projet interdisciplinaire musique et danse a pu être mis en œuvre en partenariat avec la compagnie Zutano Bazar dans 2 classes à la Chapelle Gaugain et à la Chartre sur le Loir.

Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2021
Associations les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Ecole de musique des 4 Lyres	13 000,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	0 €
Comice Agricole Loir et Bercé	5 000 €
Peintre en liberté	2 000,00 €
Chahaignes Découverte	1 000,00 €
Association Clinamen	5 287€
Association Zutano Bazar	5 878 €
Total	41 165,00 €

1
6
2

1
6
2

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations culturelles, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

Tourisme



Participation à la Société publique locale Vallée du Loir Tourisme

1
6
3

- ✓ 181 275,72 € versés en 2021 dont 15 000 € au titre du reversement de la taxe de séjour

1
6
3

Tourisme

Un projet en cours de réflexion : Maison des Vins et du Tourisme

- ✓ L'année 2021 a été marquée par la poursuite du projet de création d'une Maison des Vins et du Tourisme sur le territoire.
- ✓ L'année 2021 a été consacrée à l'achat des bâtiments et l'ensemble des procédures juridiques associées



Ce projet est mené en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir, le Groupement de Développement Viticole de la Sarthe et le Syndicat des producteurs de vins.

Des financements ont été mobilisés auprès du Département de la Sarthe et la Région des Pays de la Loire, via le PETR de la Vallée du Loir.

Calendrier d'opération en 2021

- ✓ Définition des besoins en partenariat avec la SPL Vallée du Loir et Groupement de Développement Viticole de la Sarthe et le Syndicat des producteurs de vins : Mars 2021
- ✓ Établissement des études préalables : Mars-Avril
- ✓ Estimation par lot, : Mi-avril
- ✓ Dépôt du permis de construire après de nombreuses mises au point : 23 septembre
- ✓ Élaboration de l'avant-projet définitif : Octobre
- ✓ Présentation de l'APD à la commission bâtiments : Novembre
- ✓ Validation de l'APD par le bureau communautaire du 09 décembre 2021
- ✓ Permis de construire accordé le 03 décembre 2021

L'instruction du dossier se poursuit en 2022

Coût prévisionnel de l'opération

Dépenses	Coût en € HT	Recettes	En €	%
Achat du bâti	155 000	CTR 2020	371 000	71,6 %
Frais de notaire	10 000	CD 72	25 890	5,0 %
Plan topographique	830	Autofinancement	120 940	23,4 %
Etudes (géotechnique et diagnostic stabilité)	7 500			
Honoraires	32 500			
Frais d'annonces	3 000			
Travaux	280 000			
Aménagement boutique	15 000			
Aléas, imprévus	14 000			
TOTAL	517 830	TOTAL	517 830	100 %

Maisons de Santé



1
6
6

1
6
6

Maison de santé pluridisciplinaire de Montval-sur-Loir

- Présence de :
 - 6 médecins
 - 7 infirmiers
 - 5 kinésithérapeutes
 - 3 pédicures-podologues
 - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne



Maison médicale de Courdemanche

- Présence de :
 - 2 médecins
 - 1 diététicienne
 - 3 pédicures-podologues
 - 1 kinésithérapeute
 - 1 psychologue
- + permanence infirmières



La Communauté de Communes soutient l'installation de nouveaux professionnels de santé. En 2021, il n'y a pas eu de soutien spécifique de la Communauté de communes sur de nouvelles installations de professionnels.



Autres domaines d'intervention

1
~~6~~
8

1
~~6~~
8

Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	Versé 2021
ADCF	COTISATION	2 578,59 €
CAUE	COTISATION	1 977,76 €
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 529,23 €
Fondation du Patrimoine	COTISATION	0,00 €
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	829,36 €
SDIS	PARTICIPATION	443 660,00 €
SYNDICAT MIXTE VAL DE LOIR	PARTICIPATION	1 393 953,17 €
SYVALORM (ex-SMIRGEOMES)	PARTICIPATION	496 440,00 €
SYVALORM (ex-SICTOM MONTOIRE SUR LE LOIR)	PARTICIPATION	600 436,00 €
SMsAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 655,60 €
PETR Vallée du Loir	PARTICIPATION	130 758,28 €
OTVL	PARTICIPATION	181 275,72 €
OTVL (reversement taxe de séjour)	PARTICIPATION	
CC SUD SARTHE	PARTICIPATION	63 169,53 €
CC SUD SARTHE	PARTICIPATION	86 700,00 €
SMGV	PARTICIPATION	39 555,20 €
Initiative Sarthe	PARTICIPATION	7 416,60 €
CC Gâtines-Choisille Pays de Racan	PARTICIPATION	0,00 €
POLLENIZ	PARTICIPATION	6 630,31 €

Beaumont-Pied-De-Bœuf
Beaumont sur Dême
Chahaignes
Courdemanche
Dissay-Sous-Courcillon
Flée
Jupilles
La Chartre sur le Loir
Lavernat

Communauté
de communes



Merci de votre attention

Le Grand Lucé
Lhomme
Loir en Vallée
Luceau
Marçon
Montval-sur-Loir
Montreuil-le-Henri
Nogent-Sur-Loir
Pruillé l'Eguillé
Saint-Georges-de-la-Couée
Saint-Pierre-de-Chevillé
Saint-Pierre-du-Lorouer
Saint-Vincent-du-Lorouer
Thoiré-Sur-Dinan
Villaines-sous-Lucé

Communauté
de communes

